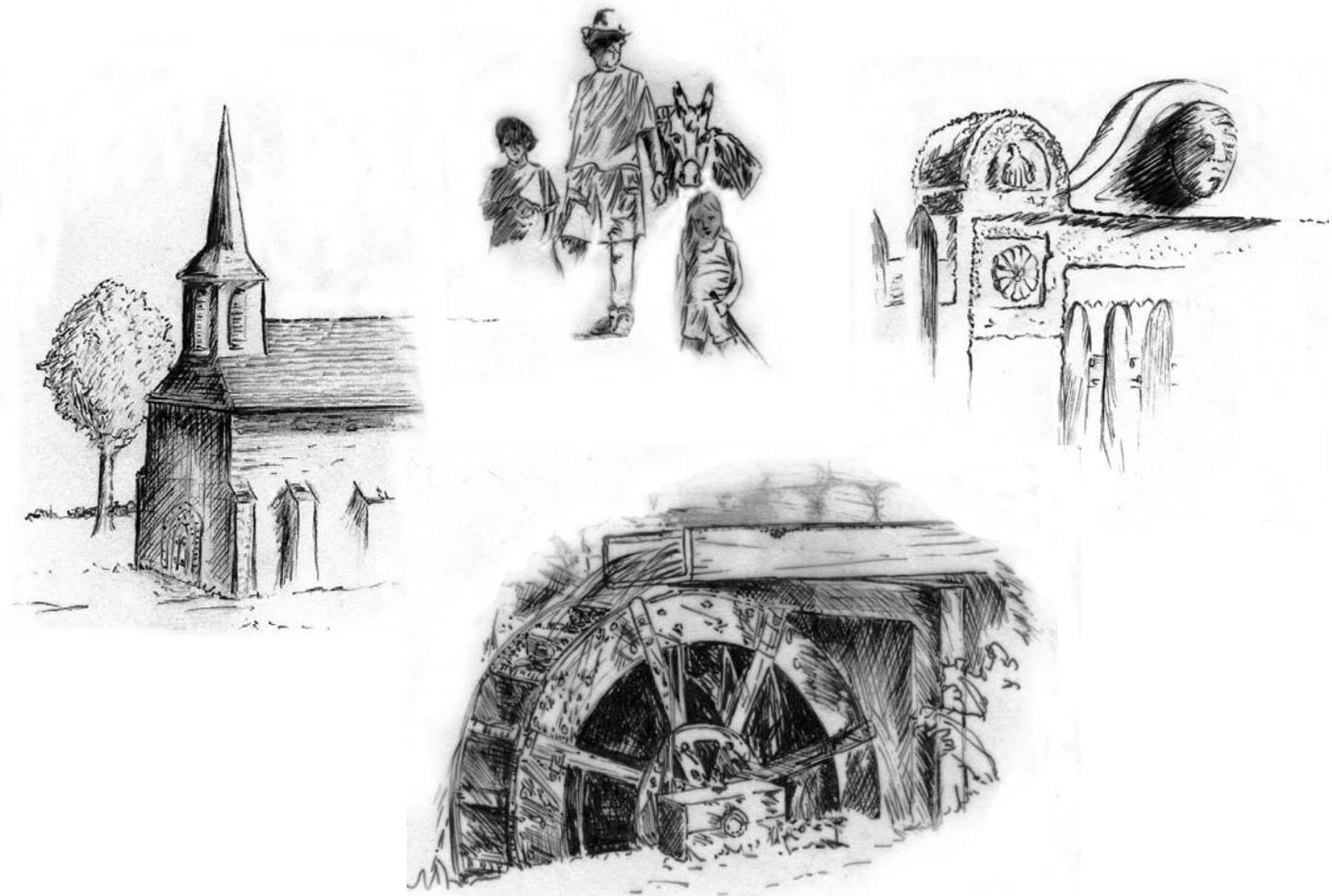


Wilfried LEYMARIE
Thierry PILLOT
Marjolaine PIMONT
Valérie RUCH
Frédéric SCHAEFFER

Avril 2000.

- Le Moulin Du Puy -

Projet de valorisation du site



Projet professionnel

Diplôme Universitaire

« Gestion et Valorisation de l'Espace et des Patrimoines Ruraux »
Université de Limoges & Lycée agricole d'Ahun

REMERCIEMENTS

Nous tenons tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont aidé par leurs témoignages, leurs appuis techniques et leurs conseils avisés :

- Bernadette Aru, de « Creuse randonnée », pour son suivi,
- Monsieur Croix, charpentier-amouleur, pour la qualité de ses observations et sa passion partagée,
- Monsieur Delprato, maire de Fransèches, pour la précision de ses informations,
- Les familles Failly et Lemenier, pour leur disponibilité, les documents et les souvenirs dont ils nous ont fait part,
- Monsieur Freytet, paysagiste DPLG, pour la qualité de ses conseils,
- Monsieur Robert, chargé d'étude au PEP, pour la méthodologie de travail qu'il nous a proposée,
- Monsieur Roudier, maire de Chamberaud et monsieur Buisson son adjoint, pour leur disponibilité ainsi que toutes les informations dont ils nous ont fait part,
- Les habitants de Chamberaud, pour leur accueil et leurs témoignages,
- Le Pôle d'Economie du Patrimoine pour la qualité du projet qu'il nous a proposé et son soutien.

Sommaire

CADRE DU PROJET	1
Introduction	2
LE MOULIN DU PUY :	
PROJET DE VALORISATION GLOBALE	3
APPROCHE SENSIBLE	3
HISTORIQUE	6
1. Les moulins à eau	6
ETAT DES LIEUX	10
2. Un regard sur le bâti et le parcellaire	10
SCHEMA D'INTENTION	14
PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT	15
3. Un parcours sur le site	15
PHASAGE DES TRAVAUX	19
4. Réhabilitation du bâti	19
5. Aménagements extérieurs	23
SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	27
6. Des enjeux importants	27
LA RANDONNEE :	
FACTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	29
UNE LIAISON MASGOT – MOULIN DU PUY	31
1. Vocation du circuit	31
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	31
3. Aménagement du sentier	34
LE CIRCUIT DES BUEES	36
1. Vocation du circuit	36
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	36

3. Aménagement du sentier	47
CIRCUIT DE LA MEULE A CIDRE	49
1. Vocation du circuit	49
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	49
3. Aménagement du sentier	54
MISE EN PLACE DES CIRCUITS THEMATIQUES	56
1. Le choix des thématiques	56
2. Présentation des thématiques	56
3. La signalétique	59
4. Pérennité des sentiers et faisabilité des aménagements	60
STRUCTURATION ET OPTIMISATION DU PRODUIT RANDONNEE	62
1. Un complément de sentiers nécessaire	62
2. La mise en réseau	63
3. Les partenaires locaux	64
Conclusion	65
Bibliographie	66

« J'aime la terre, ce que je vois me comble, et il m'arrive même de croire que la ligne pure des cimes, la majesté des arbres, la vivacité du mouvement de l'eau au fond d'un ravin, la grâce d'une façade d'église, puisqu'elles sont si intenses, en ces régions, à des heures, ne peuvent qu'avoir été voulues, et pour notre bien. Cette harmonie a un sens, ces paysages et ces espèces sont, figés encore, enchantés peut-être, une parole, il ne s'agit que de regarder et d'écouter avec force pour que l'absolu se déclare, au bout de nos errements. Ici, dans cette promesse, est donc le lieu. »

Y. BONNEFOIS (*« l'arrière pays »*).

CADRE DU PROJET

Dans le cadre de la préparation au Diplôme d'Université « Gestion et Valorisation de l'Espace et des patrimoines Ruraux », nous avons mené une réflexion sur la valorisation du site du moulin du Puy. Animés d'une volonté commune de faire revivre le site, MONSIEUR Manville du « Pôle d'Economie du Patrimoine », MONSIEUR Roudier, maire de Chamberaud, ont été nos commanditaires. Ils ont également appuyé et guidé nos démarches.

Le village de Chamberaud situé dans la région de la Marche, au cœur de la Creuse, se situe entre deux pôles touristiques : Masgot et le Moutier d'Ahun. Sa forte proximité avec Masgot, hameau figurant dans de nombreux guides nationaux, est pour nous un atout considérable. Une mise en réseau entre Masgot et Chamberaud par le biais de chemins de randonnées, permettra un flux touristique important sur le site du moulin. Ce travail se fera grâce à la collaboration de MONSIEUR Delprato, maire de Fransèches.

Situé au cœur du triangle Aubusson-Bourganeuf-Guéret, le moulin appartient à la commune de Chamberaud. Cette commune de 750 hectares compte 125 habitants dont 4 agriculteurs, 2 artisans, et 1 commerçant (restaurateur).

C'est en 1993 que la mairie a fait l'acquisition du site du moulin (terrain-moulin-grange-habitations). Dès son acquisition, le maire, MONSIEUR Roudier, désirait valoriser ce patrimoine.

La création du « Pôle d'Economie du Patrimoine » (PEP) a été une opportunité pour relancer le projet. En effet, la vocation de cet organisme consiste à revitaliser les zones rurales à travers la valorisation du patrimoine.

Le PEP s'organise autour de Michel Manville, chef des projets. Parmi son équipe, nous avons rencontré Maurice Robert, chargé d'étude sur la mémoire du Grand Siècle (1850-1950), qui nous a proposé une méthodologie de travail.

Au PEP, s'est également associé Alain Freytet paysagiste DPLG, professeur à l'Ecole du paysage de Versailles, qui a encadré notre travail (conseils, méthodologie).



-Vue du moulin du Puy depuis la route

Introduction

Les présentations qui suivent ne sont pas à lire comme des projets définitifs évidemment, mais plutôt comme un ensemble de pistes et de propositions ouvertes, matière à concertation et base de programme pour une valorisation à venir. Réfléchir sur le patrimoine rural autour du moulin du Puy et de sa valorisation par le biais du produit randonnée, était pour nous la possibilité offerte d'élargir le champ de nos investigations.

La démarche engagée pour valoriser le site du moulin du Puy s'est construite à l'échelle de tout un territoire.

Un programme de développement du produit randonnée apportera un rayonnement touristique au moulin. Il a été élaboré dans l'optique d'affirmer une identité forte au sein d'un réseau d'activités locales.

En outre, il se traduirait par des retombées économiques intéressantes pour certaines communes.

Dans cet objectif, les propositions de valorisation trouveront un équilibre entre : activités économiques (café/gîte d'étape/ accueil, ânes...) et activités culturelles (découverte du patrimoine, expositions, détente, loisir...).

Les propositions de valorisation se construisent autour de l'idée d'un cheminement. Celles-ci ont émergé suite à une approche sensible du lieu.

Nous avons organisé notre travail en plusieurs phases :

Les recherches historiques et les relevés de terrain ont été le point de départ de notre réflexion. Grâce à la qualité des informations recueillies auprès d'acteurs locaux, notre schéma d'intention s'est progressivement dessiné.

Ainsi, toutes nos propositions d'aménagement ont tenté d'exploiter les potentialités du site pour un développement économique local.

Enfin, il nous a paru important de préciser les différentes phases de travaux à réaliser ainsi que les éléments indispensables au bon fonctionnement du site.



-Vue sur l'étang

LE SITE DU MOULIN DU PUY : PROJET DE VALORISATION GLOBALE

APPROCHE SENSIBLE

Voyage, Paysage, Village...

Nous sommes loin du monde citadin. Les motifs du paysage nous rappellent l'identité creusoise. Tant de chemins si parcourus par nos anciens : paysans, maçons, lavandières.

En voiture les kilomètres défilent, l'observateur s'étonne : les caractères du granit s'intègrent dans un univers végétal où le granit émerge des champs sous forme de tores et structure des maisons bien proportionnées.

Dans cette région à caractère fortement agricole nous arrivons au village de Chamberaud, à proximité de Masgot, du Moutier d'Ahun et non loin de la vallée de la Creuse.

Arrivée sur le site :

- depuis le village de Masgot

De l'église, nous partons à pied, comme s'il ne fallait pas faire de bruit pour découvrir le site. Dans un univers presque endormi, repose certainement toute une histoire... Celle d'un moulin, et de tous ceux qui travaillaient pour la farine du pain quotidien.

- depuis l'étang de chamberaud

Si l'on arrive par l'étang de Chamberaud par la D 16, peut-être après un arrêt au village des tailleurs de pierre de Masgot, la découverte du site est assez différente. Une charmante et minuscule bâtie nous accueille. Cette ancienne pêcherie semble protéger l'entrée du lieu. L'ocre des murs et l'orangé de sa toiture lui donnent un caractère tranquille et chaleureux. Certains éléments géométriques évoquent surtout leur fonctionnalité. Parmi eux, l'exutoire du plan d'eau canalise notre regard. Il relie le bief du moulin à la petite maisonnette de pêcherie. A proximité, un lavoir nous rappelle que le lieu est profondément lié à l'eau.

Un vallon et son ruisseau :



Au creux de ce vallon, dans l'herbe perlée du matin, des oies déambulent tranquillement. Elles sont les gardiennes et l'image du domaine. Le ton orangé de leur bec s'apparente à la brique et le plumage gris se fond avec le granit.

Le scintillement d'un ruisseau accroche notre regard et coiffe une chevelure végétale légèrement ébouriffée par l'hiver. Ça et là, on distingue différents bouquets d'arbres dont on imagine l'ombre prisée en été, quand le mercure avale quelques dizaines...

des arbres couvrent légèrement la voie d'accès. Les murets de pierres sèches accompagnent notre parcours. Le long du chemin, ancré dans la

terre, un muret semble déployer toutes ses forces pour soutenir la partie haute du vallon.

Une voiture passe...

Ce signe nous rappelle alors la présence de la route si facilement oubliée. Face à nous, le versant opposé semble délimiter le site ; il renforce la sensation d'encaissement du moulin. Au-delà de cette frontière, la vision du bitume nous rappelle une certaine forme urbaine qui ne donne pas envie de quitter ce lieu protégé et rassurant.

On perçoit à cet endroit l'ampleur du vallon. Le lieu inspire la méditation, un tronc d'arbre couché invite à nous asseoir pour apprécier pleinement le calme.

Protégé comme dans un cocon :

Au cours de la journée, la luminosité créée une ambiance colorée, naturelle et harmonieuse. Tuiles, granit, herbe, terre, briques, ardoises. Le chuchotement du ruisseau apporte sa tonalité. La simplicité des lignes et des formes organise l'espace et anime la surprenante volumétrie du terrain.

Ces différents motifs assemblés révèlent l'originalité de ce lieu et prononcent déjà son identité à venir. Comme un jardin secret, ce cocon semble vouloir se protéger pour ne pas se dévoiler au premier regard. On aimerait tant pénétrer d'une lenteur infinie cet endroit pour ne surtout pas le perturber. Il semble si bien installé. En aval du site un ancien lavoir se cache dans les feuillages. Sur ses pierres inclinées, on imagine glisser tous les secrets des lavandières entre blanc, transparence et lumière.

Une sensation de quiétude nous laisse lentement percevoir l'âme de ce lieu. Un petit ponceau fait disparaître sous nos pieds le fil de l'eau. Elle part se fondre dans une verdure enchevêtrée qui clôture le site.

Un regard sur le bâti :

Nous quittons le ruisseau du regard mais son murmure reste parmi nous. En remontant vers la cour, plusieurs corps de bâtiments s'organisent.

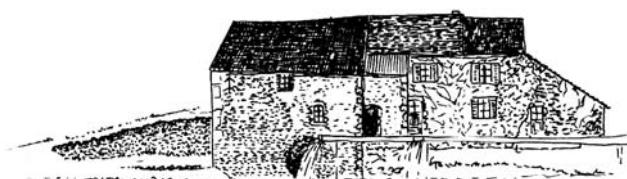
"Le moulin" :

La verticalité de l'ancien moulin et de sa maison attenante, sa porte pleine, ses fenêtres encadrées de briques, alignées en hauteur nous intriguent. Leur étagement suggère les différents niveaux de la transformation du grain en farine. A l'intérieur de cette bâtie se cache un trésor. Quelque chose nous incite à aller découvrir ses mystérieux rouages qui nous laissent encore imaginer la blancheur ambiante de ce lieu.

A l'extérieur, côté "parc", le bruit d'une chute d'eau attire notre attention. C'est l'eau du bief qui tombe au pied de la façade. Il ne reste plus qu'un moyeu de la roue. Le bruit de la chute tombe comme une plainte dans nos oreilles. Blessé, amputé, le moulin aurait-il perdu son âme ?

Et si on lui redonnait sa roue, fera t'il causer les gens ?

Un "moulin à parole", quelle étrange métamorphose. Un projet pour l'avenir ...



"La grange" :

De l'autre côté de la cour, en amont du moulin, une grange et ses dépendances côtoient un vieil escalier de granit. Cette grange étable de type auvergnat domine par sa hauteur, son aspect massif et ses imposants linteaux de granit. D'un côté elle dessert la cour, de l'autre, son premier étage s'ouvre sur un hangar en bois.

A proximité de la grange, dans la cour se trouve la pierre de l'ancien pressoir à huile.

"La Marquise" :

D'anciennes machines agricoles sont entreposées dans ce hangar en bois et quelques gerbes de haricots blancs séchés sont restées accrochées aux poutres.

"La remise" :

Entre le moulin et la grange, se trouve un bâtiment qui referme la cour. Cet édifice sert actuellement de garage et de débarras. Une porcherie assez petite est adossée à l'arrière de ce bâtiment et s'ouvre sur un petit jardin.

Notre cheminement se poursuit en dessinant une courbe qui s'éloigne du ruisseau. Le bruit de l'eau s'amenuise et nous arrivons sur les hauteurs du site. Ainsi, une vue plongeante sur le village de Chamberaud s'offre à nous. Une petite route contourne le site à cet endroit. L'asphalte sous nos pieds, nous fait presque instinctivement revenir vers le vallon. Un léger éboulis dans le muret incite à pénétrer à nouveau dans le domaine du moulin, au niveau d'une autre bâtie.

"La maison des roches" :

Cette maison, avec sa grange attenante, est en retrait par rapport aux autres bâtiments. Elle semble attendre quelques habitants. Un caractère d'urgence se fait sentir : toiture d'une petite annexe éventrée, jardin en friche, carreaux cassés. Le charme que l'on peut retrouver dans ces lieux nous fait heureusement oublier le sentiment d'abandon, qui jusqu'ici s'était installé.

Une petite prairie épouse la pente où quelques arbres fruitiers donnent de l'ombre en été. Les pommes et les poires faisaient sûrement le bonheur de cuisinières émérites et de leur famille.

En traversant cet herbage, on retrouve le hangar en bois, la grange que l'on peut contourner en suivant un muret. On se retrouve ainsi au cœur du site, dans la cour, où le bruit de l'eau reprend toute son amplitude.

Tout au long de cette promenade, la cohérence et l'harmonie suscitent une agréable sensation de plénitude. Cet endroit sain et sécurisant s'ouvre à différentes potentialités en matière de projets. Ses caractéristiques (localisation, complémentarité des bâtiments, esthétisme) et l'espace qu'il propose ne demandent qu'à être révélés. La structuration de cet espace par l'homme, nous laisse imaginer le foyer de vie des générations passées, qui semblaient pouvoir y vivre presque en autarcie.

Le moulin du Puy, aujourd'hui endormi, attend de revivre.

HISTORIQUE

1. Les moulins à eau

« Les moulins à eau, dont l'origine est très ancienne, puisque l'architecte Vitruve en fait une description un siècle avant Jésus-Christ, utilisait la force hydraulique des cours d'eau par l'intermédiaire de grandes roues à aubes ou à augets selon la topographie des lieux.

La roue à augets, appelée communément roue à pelles formée de godets, est alimentée en eau par le dessus. Le barrage et la vanne de la roue sont ouverts pour laisser passer l'eau, dont le courant se dirige vers le canal et la roue à augets [comme au moulin du Puy].

Les moulins à eau ont contribué pendant des siècles à la prospérité des villages.

Après la seconde guerre mondiale, beaucoup de ces petits moulins de pays ont cessé de vivre pour diverses raisons (matériel usagé, manque de financements, et surtout concurrence de l'industrie moderne). Les meuniers se sont reconvertis ou sont partis travailler dans les grandes minoteries.

Bien des villages ont eu l'impression de perdre un peu de leur âme car le moulin était respecté comme la mairie ou l'église du pays. Ce lieu un peu magique était un lieu de rencontre convivial et d'échange entre les villageois dispersés dans les hameaux alentour. »¹

1.1. Le moulin du Puy

Nos rencontres avec la population locale et les descendants du dernier meunier ont enrichi nos connaissances sur l'historique du moulin : tous leurs témoignages nous ont été d'un grand intérêt. Ils nous ont permis de mieux comprendre l'organisation sociale et spatiale du lieu, notamment par la « toponymie orale » donnée à certaines parcelles et au bâti.

Madame Jeanne Lemenier, nièce du dernier meunier, se rappelle de la "maison du bon dieu", surnom du moulin lié à la générosité de la maîtresse de maison. " Devant la grange, tu te rappelles, nous sautions à pieds joints pour tasser la glaise entre les pierres..." se remémorent J.L et Michel Failly son frère. Ce détail accrocha tout particulièrement notre attention. Recouvert par la végétation, tout cela ne se distingue plus vraiment.

Grâce aux informations reçues, nous avons pu expliquer l'utilité de certains éléments, qui nous avaient interpellé. Jusqu'ici notre perception sensible du site était



¹ (source : encyclopédie Larousse, « au temps des moulins » de Claude CANIN et « la maison des moulins » de MARRAUD).

davantage d'ordre esthétique ; chacune des anecdotes racontée nous a alors offert une image plus vivante du lieu :

Au début du XIX^e siècle, le moulin du Puy développait une activité agricole non négligeable. La production de brut (son grossier), a favorisé une importante activité d'élevage (volailles, vaches, chevaux, cochons, lapins, moutons...).

Ainsi, la population locale pouvait venir s'approvisionner en farine, mais aussi en produits fermiers : lait, pain, œufs, volailles...

La famille Failly possédait également un verger et d'anciennes chènevières. « A chaque automne étaient récoltés deux tombereaux de pommes, rien que pour le verger situé sur le site du moulin ! », nous raconte Michel Failly.

1.2. Extrait du journal des amis de Chamberaud

« Il était une fois, trois petits moulins blottis les uns contre les autres au creux d'un vallon sis au pied d'un étang...

Le premier par rapport au courant était un moulin à huile. Les plus anciens se rappelaient encore il y a peu du « père Saja » avec sa grande barbe blanche et sa « biaude » empesée par de nombreuses campagnes huilières.

De ce moulin où l'on traitait essentiellement les noix, subsiste encore la pierre réceptrice du pressoir à huile.

Le deuxième était un moulin à battre le drap. Le conduit d'amenée qui fournissait la force motrice pour actionner les marteaux qui « calandraient » la toile à drap de chanvre est encore visible aujourd'hui.

Enfin, le troisième, qui était un moulin à farine.

Ces trois moulins formaient le site actuel du moulin du Puy de Chamberaud...

Le moulin fut acheté vers 1860 par un dénommé CLEDIERE.

Il ne comportait à cette époque qu'une seule paire de meules en pierre avec la bluterie située en dessous.

Cledière eut trois enfants, deux garçons : Sylvain et Jean, et une fille.

Sylvain Cledière devient propriétaire en 1877 et entreprend des modifications importantes.



Un cahier des charges daté du 23 juin 1878, rédigé sur papier timbré entre Sylvain Cledière propriétaire du moulin du Puy de Chamberaud , et les établissements LHOUMMEAUX, route de Paris à Limoges, fait état d'une roue hydraulique à deux anneaux, qui « aura tout le diamètre que la chute pourra lui donner », et d'une paire de meules, la courante en pierre de la Ferté et la fixe en pierre de Domme. Ces meules auront 1 mètre 55 de diamètre et, rayonnées « elles fabriqueront de la bonne marchandise tant par la blancheur que pour la bonne qualité ».

En 1881, pour pallier au manque d'eau du à la période estivale, Sylvain Cledière adjoint à son moulin une locomobile à vapeur « système Gérard de 6 chevaux ».

Voici donc le moulin doté d'une seconde force motrice qui va lui permettre de produire sans interruption. Vers l'an 1898, Joseph Failly, gendre de Sylvain Cledière, prend en main la destinée du moulin. A son tour, il apportera des modifications importantes.

C'est vraisemblablement lui qui transformera le moulin tel qu'il existe actuellement. Vers les années 1907, il remplacera une paire de meules par un broyeur et un convertisseur et agrandira les bâtiments afin que le blutage se fasse non plus sous le niveau du broyage, mais au-dessus.

Le moulin comportera donc comme de nos jours : un rez-de-chaussée, un premier étage, plus les combles où se trouve la bluterie . Modernisé, c'est probablement à cette époque que le moulin connaîtra sa période la plus faste, ne se contentant plus d'écraser le blé local, mais faisant venir du grain des plaines céréalières, voire de l'étranger.

Joseph Failly rachètera le moulin à huile, le démolira, ce qui lui permettra la réalisation du chemin actuel desservant le moulin.

Signalons que le moulin fut la première demeure de Chamberaud à s'éclairer à l'électricité.

En effet, possédant le « droit d'eau », le meunier était autorisé par « EDF » à produire du courant électrique pour son usage personnel.

Rappelons que la commune de Chamberaud n'a connu la « fée électricité » qu'en 1934/1935.

C'est 10 ans plus tard que la locomobile fut remplacée par un moteur électrique.

En 1940, deux ans avant le décès de Joseph Failly, c'est l'un de ses fils, René Failly, qui assure la conduite du moulin en attendant le retour de ses deux frères prisonniers de guerre en Allemagne.

A leur libération en 1945, ce sont eux, André et Lucien, qui prendront en main la direction.

Lucien décèdera des suites d'une maladie contractée dans les camps allemands.

André mènera alors seul la conduite du moulin jusqu'à sa retraite qu'il prendra en 1973.

Depuis cette époque, le moulin qui pendant des décennies avait rythmé la vie du village dans les périodes fastes comme dans les plus sombres, s'est tu définitivement.

Les plus anciens du village se souviennent du temps où le paysan livrait son grain au moulin, le meunier fournissait directement au boulanger la farine obtenue. Cela bien souvent sans qu'intervienne la notion d'argent. Chacun prenait sa rétribution par prélèvement de marchandises. Au cours de la deuxième guerre mondiale après la défaite de 1940 et l'occupation allemande qui en découla, le moulin joua un rôle important pour le ravitaillement en farine de la population paysanne.

La nuit, sac de blé sur l'épaule, par les petits sentiers creusois, le paysan menait son grain au moulin, ramenant de la même façon cette farine, gage de belles tourtes de pain bis cuites au four familial qui suppléaient la portion congrue accordée par le ravitaillement administratif. Tout cela nécessitait beaucoup de précautions et de confiance car les risques encourus par les uns et par les autres n'étaient pas minces.

Voici donc résumée, peut-être avec quelques lacunes, dont vous voudrez bien excuser l'auteur, l'histoire du moulin de Chamberaud acquis récemment avec beaucoup de clairvoyance par notre commune .

C'est en effet par un vote unanime que le conseil municipal, suivant son maire, a décidé que le moulin serait propriété municipale.

Qu'il en soit remercié par tous ceux pour qui le mot patrimoine n'est pas un vain mot.

Nul doute que maintenant les bonnes volontés ne manqueront pas pour faire, petit à petit revivre ce gage du passé.

OUI, nous verrons un jour tourner la roue de NOTRE MOULIN. »

RENE MAGNAT.



-La famille Failly devant le moulin

ETAT DES LIEUX

2. Un regard sur le bâti et le parcellaire

2.1. Le moulin

Le moulin s'organise sur trois étages (cf. annexe pages 1 à 3). Au rez-de-chaussée se trouvent les engrenages, animés par la rotation de la roue à augets aujourd'hui disparue. Là, le plancher qui recouvre le sol est totalement rongé par l'humidité.

Au premier étage, on trouve la paire de meules qui permettait de moudre le grain (meule dormante et meule courante protégées par un coffre en bois). Au centre de la pièce sont installés les broyeurs à cylindre qui ont remplacé ces meules. Ces cylindres sont sérieusement oxydés, mais les volants de réglage peuvent encore être actionnés.

Au deuxième étage, on trouve les bluteries hexagonales. Les toiles qui forment les tamis sont pour la plupart déchirées.

Le plancher manque de s'effondrer, notamment à cause de fuites au niveau des lucarnes.

Un système de trappes et de cordes à poulies qui permettait de monter les sacs de blé et de farine, est toujours en état de fonctionnement.

Les huisseries de l'ensemble du moulin sont en mauvais état : carreaux cassés, bois vermoulu... Le système de fermeture à balancier des fenêtres est à conserver.

2.2. La maison du meunier



La commune a fait rénover cette maison en 1995, pour en faire un logement locatif (cf. annexes 6, 7). Le rez-de-chaussée comprend une cuisine, une salle de séjour, une chambre et des sanitaires. Au grenier est aménagée une chambre. Il sera possible d'en créer deux autres.

Le jointolement de la façade ne correspond pas à une restauration traditionnelle. Cependant, l'état général de la maison, des murs et de la toiture est satisfaisant. Lors de la rénovation, les conduits de cheminée ont été condamnés. Le four à pain et son fournil sont plutôt en bon état (cf. annexe 12).

2.3. La grange



Ce bâtiment est construit sur un terrain pentu. Les anciennes écuries et les étables s'ouvrent sur une esplanade en surplomb de la cour. Les portes n'existent plus. Le bas de la grange sert actuellement de débarras et d'atelier.

Le plancher est inégal, la charpente semble saine (cf. annexe 15).



2.4. La remise



La porte du rez-de-chaussée a été entièrement bétonnée pour transformer cette remise en garage. A l'intérieur, un escalier en pierre mène à une cave. Un escalier en bois mène à l'étage supérieur. Là, le plancher est très verrouillé. La couverture du toit en tuiles mécaniques est en bon état. L'ensemble des portes et des fenêtres n'a plus d'huisserie (cf. annexes 13,14).

2.5. La maison des Roches



Cette maison typiquement creusoise se compose d'une partie habitation avec sa grange attenante et d'une petite bergerie accolée.

Les linteaux chanfreinés et les volets ajourés donnent un charme certain à la bâtisse.

La porte d'entrée donne sur la cuisine, pièce principale de la maison, avec sa cheminée. Une simple cloison sépare une petite pièce éclairée d'une unique fenêtre.

Dans la cuisine, un escalier permet d'atteindre les deux pièces de l'étage. Là, les planchers sont en mauvais état, mais les murs sont sains.

A l'extérieur, un escalier envahi par les ronces descend à une cave voûtée, creusée sous la grange (cf. annexes 21, 22). La toiture en tôle de la bergerie a été arrachée par la tempête de décembre 1999.



2.6. La Marquise



Son nom vient de la forme de sa charpente, qui en fait un bâtiment ouvert. Entourée partiellement de ronces, elle sert d'entrepôt. Son bardage en bois le distingue des autres bâtiments.

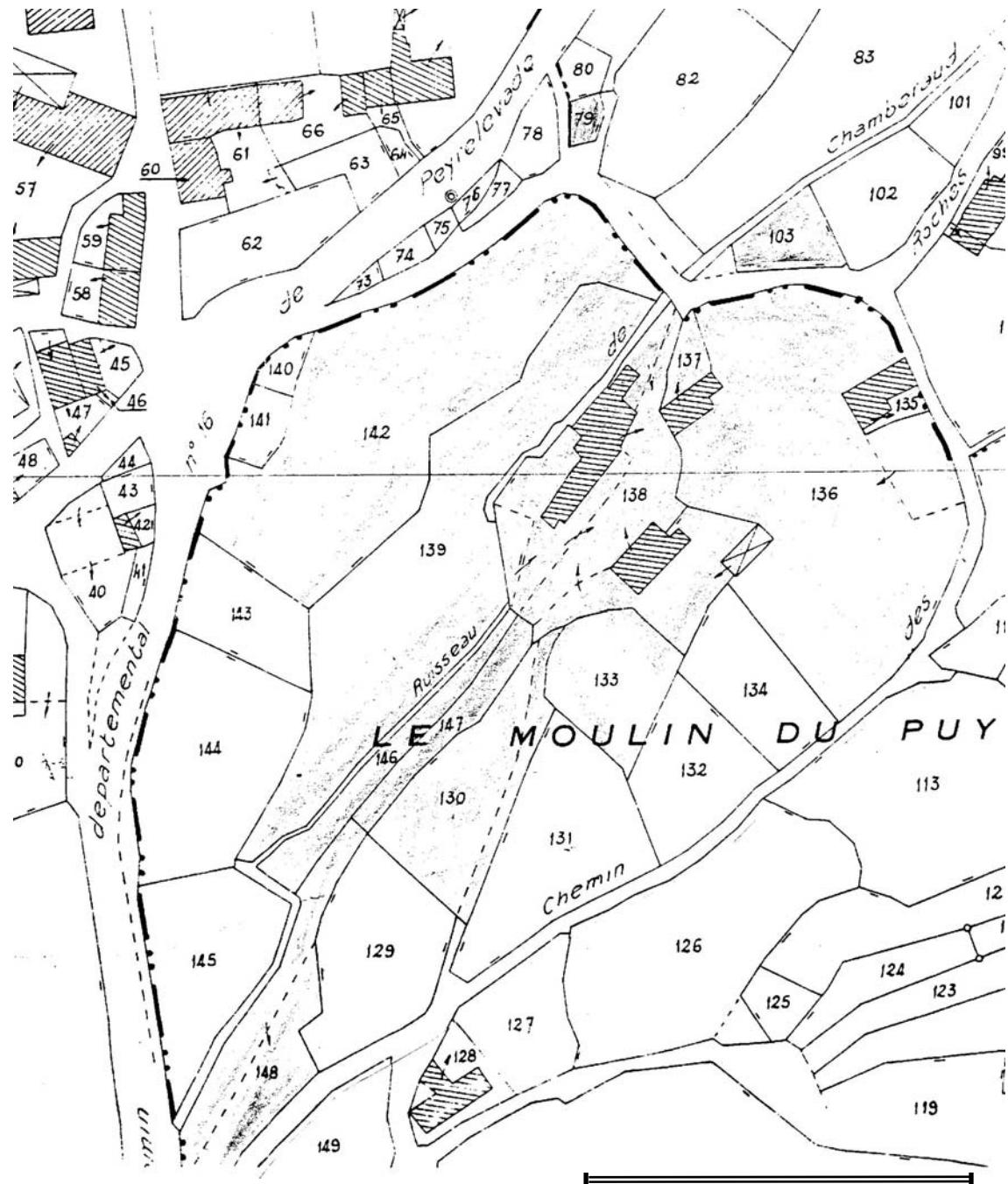
2.7. La pêcherie

Située à l'entrée du site, la parcelle est occupée par le déversoir de l'étang, un lavoir en béton et une maisonnette. Son sol est en terre battue.

Cette cabane de pêcheur est traversée par un filet d'eau en provenance du ruisseau.

Une cheminée occupe le mur du fond. Le grenier n'a pas d'accès (cf. annexe 20).

2.8. Le parcellaire



Echelle : 50 mètres

Les parcelles situées en amont du site (n°250,129,131,132 et 134) ne sont pas entretenues. Elles sont occupées par des boisements spontanés. Ces taillis ne présentent pas d'intérêt particulier. Les terrains sont séparés par des murets en pierres sèches, doublés de haies de noisetiers et de houx, non entretenues depuis de nombreuses années.

Les parcelles n°130,133,136 et 137 sont des prairies entretenues régulièrement par la commune (tonte mécanique). Au creux du vallon, la parcelle n°139 où passe le ruisseau est particulièrement humide. Cette parcelle est fauchée en été, mais les touradons de molinie sont conservés.

Sur l'autre versant, la plus grande parcelle (n° 142) est tondué fréquemment. On trouve là quelques vieux fruitiers mal entretenus.

De plus, une ligne à haute tension traverse le vallon, son impact visuel est fort gênant. Au niveau de la route, des déchets sont déversés et tombent en contrebas sur les parcelles n°75, 76 et 77.

Un ancien jardin en terrasse occupe les parcelles n°140 et 141. La parcelle n°140 est totalement en friche. Les parcelles n°144 et 145 en prairie sont traversées par une ligne électrique. Les poteaux en ciment ont également un impact visuel non négligeable.

Les parcelles n°82 et 83 (qui n'appartiennent pas à la commune) ont été ravagées par la tempête de décembre 1999.



-Coupe du vallon (bois abîmé par la tempête)

SCHEMA D'INTENTION

Notre réflexion sur la valorisation du site s'est appuyée, dans un premier temps, sur l'échange transversal d'informations avec les structures d'accueil touristiques locales. L'association des « Amis de la pierre de Masgot », « Pays'âne » (randonnées à pied avec un âne), « Galop Nature » (randonnées équestres), le poney club et gîte d'enfants des Vallaeys (trente lits) et tant d'autres acteurs locaux rencontrés nous ont manifesté leurs intérêts pour l'aménagement d'un accueil spécifique à leurs activités.

En effet, il nous semblait indispensable de pouvoir fonctionner en réseau avec eux. Ainsi, autour de son moulin, Chamberaud deviendra un nouveau centre d'activités. De toute évidence, nos propositions devront s'intégrer dans une politique globale de valorisation du patrimoine.

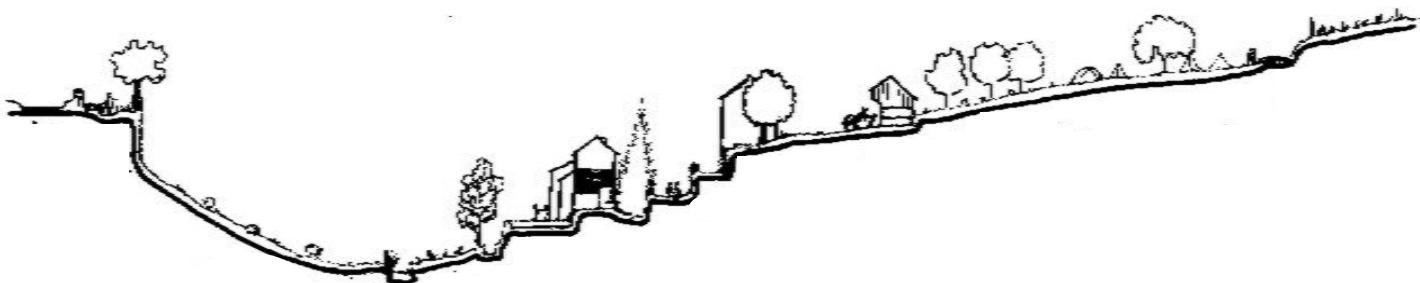
Notre souci sera donc de préserver la dimension humaine du lieu, tout en ouvrant des perspectives d'usages plus contemporaines. De plus, notre objectif est de réaffirmer le charme du lieu, dans sa simplicité et son harmonie.

Enfin, il s'agira pour nous de proposer aux promeneurs, randonneurs et touristes de passage, ce microcosme sous tous ses aspects : végétal, animal, minéral, mais aussi humain, porteur de signification dans ses usages passés et présents (espace de détente, loisir et découverte). Nous avons cherché au travers de ce contact homme-nature à favoriser une relation singulière, presque intime (lucarnes végétales). Notre pari est que le site du moulin de Chamberaud puisse être un de ces lieux où l'on vient apprendre des choses sur la vie rurale et son patrimoine. Certes pas sanctifié ni « scientifié », mais riche de sensations apaisantes, inconnues ou oubliées.

Le domaine du moulin du Puy proposera donc un rapport particulier à l'histoire de son vivant. Dans ce coin de verdure, un chemin dessinera un parcours en cinq temps : chacun d'eux participera à la découverte du lieu.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

3. Un parcours sur le site (cf. plan)



Coupe du vallon

La mise en forme de notre projet passe par la formulation de propositions d'aménagements. Celles-ci concernent l'usage des bâtiments, les espaces extérieurs et l'organisation des composantes essentielles du site. Les cinq temps d'approche définis : l'arrivée, la grange, le moulin, le verger, le vallon s'ordonneront autour d'éléments clés (les végétaux, l'eau, la pierre et les animaux).

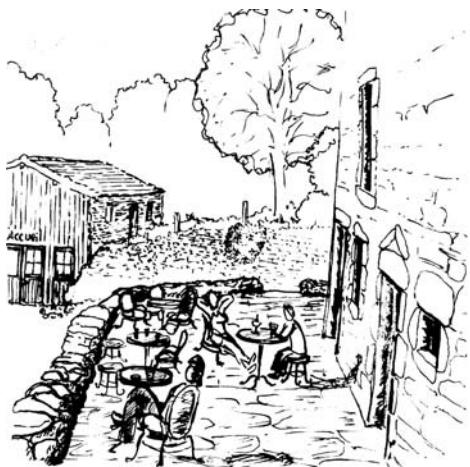
3.1. Le temps de l'arrivée



Arrivé à pied par le chemin qui mène au moulin, la pêcherie matérialisera l'entrée du site. Elle sera le point d'appel et témoignera de l'ambiance particulière qui régnait autour de ces lieux (pêche d'étang). Au fil de sa promenade, le visiteur pourra découvrir les histoires de cette maisonnette de pêcheurs (musée, topo-guide). De l'autre côté du chemin, une plantation de châtaigniers affirmera l'identité régionale du lieu.

Si l'on arrive en voiture, un terrain ombragé et stabilisé sera prévu pour garer une trentaine de véhicules. Cette parcelle sera bordée de végétation et de murets. Ils guideront le visiteur vers la cour, au cœur du site.

3.2. Le temps de la grange



Les promeneurs et randonneurs seront ici invités à faire une première halte. Au rez-de-chaussée de la grange, le café s'ouvrira sur une petite terrasse surplombant la cour.

La proximité du parking sera importante pour le bon fonctionnement de cette activité commerciale. Afin que le café puisse accueillir agréablement ses clients, l'agencement devra préserver l'ambiance conviviale de ce café rural.

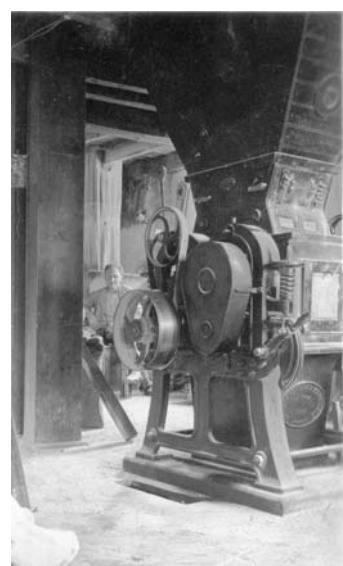
A l'extérieur, un ancien escalier de granit mène à l'étage de la grange. Ici, en période estivale, des expositions temporaires seront proposées aux visiteurs. L'animation et le renouvellement des programmes participeront à la dynamique du site. Il semble primordial de conserver une connivence entre le thème abordé à l'intérieur du lieu d'exposition et le site lui-même. Cet espace culturel proposera un jeu de renvoi (intérieur/extérieur) qui permettra aux personnes étrangères à ce lieu de mieux cerner l'esprit du site.

3.3. Le temps du moulin

Vouloir relancer l'activité économique de la minoterie serait irréaliste. Le projet de restauration du moulin proposera donc de valoriser les potentialités muséographiques de cet espace, en partant sur l'idée de « moulin à paroles ». Pour donner un nouveau sens à ce lieu, la recherche d'éléments profondément ancrés dans son histoire sera essentielle.

Si le visiteur vient précisément pour découvrir le fonctionnement des mécanismes (dans une certaine authenticité), une scénographie plus contemporaine lui proposera aussi une rencontre toute particulière avec les personnages qui ont marqué l'histoire de ce moulin.

Ce patrimoine commun permettra de dégager les fils qui relient ce passé à notre présent. La scénographie fera alors du moulin une sorte de « laboratoire de la mémoire » au cœur du site. Les nombreuses légendes liées à la meunerie¹, la richesse des témoignages et la précision des souvenirs de personnes qui ont vécu dans ces lieux est formidable ; elle mérite d'être au cœur de ce projet et proposera au visiteur une ambiance où l'ensemble de ses sens seront mis en éveil.



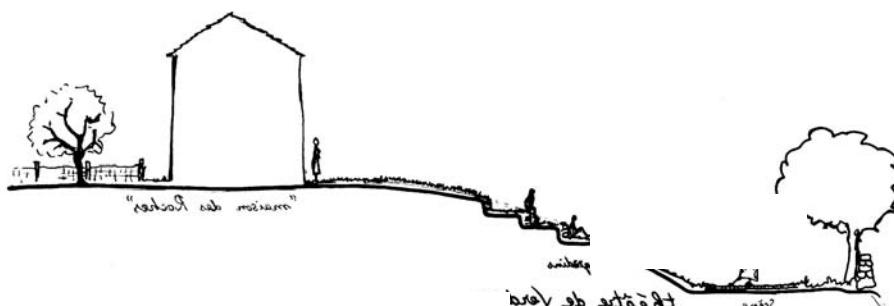
¹ La bibliothèque de la fédération des amis des moulins nous a permis de rassembler un certain nombre de références littéraires, concernant la vie des moulins (contes, légendes, chansons, dictons...) ; cf. annexe et dossier de recherches.

3.4. Le temps du verger

Ici s'offre un moment privilégié de découverte. L'approche suggérée sera à la fois culturelle, pédagogique...et gourmande. A cet endroit fleuriront des arbres fruitiers issus de différents terroirs. Ainsi, le verger, avec ses prunes, ses pommes à couteau et à cidre, ses noix, sera un excellent support pour des animations et des activités pédagogiques. La production fruitière permettra de proposer une cuisine locale consommée sur place (jus de pomme, tartes, huile de noix...). Elle apportera quelques recettes supplémentaires au café.

Ce temps pourra également être consacré à la détente et au repos : quelques blocs de granit allongés permettront de se poser un instant. Cet espace ombragé participera pleinement à la qualité paysagère du lieu.

Un terrain de campement pourra très vite s'installer en amont du verger. Légèrement à l'écart, on pourra profiter de l'ombre des arbres en été et de la proximité des bâtiments pour les sanitaires. De l'autre côté de la route, un autre verger s'intègre dans la continuité de la promenade. Mais, si l'on suit la courbure du vallon, le prolongement du verger traditionnel arrive sur un petit théâtre de verdure. Ce lieu d'expression servira pour des représentations à thème (soirées contes, pièces...). L'ambiance végétale et la proximité des bâtiments permettront d'intégrer le site au jeux de scène.



-Coupe du Théâtre de verdure

3.5. Le temps du vallon

C'est ici que s'exprime l'essentiel des caractères du site. L'identité paysagère existante formule déjà une image forte de ce lieu.

Il s'agira donc de l'affirmer par la mise en valeur de ses motifs naturels, comme la pente du vallon, les dessins du ruisseau, la végétation et la prairie humide. La mouillère du ruisseau est l'actuel lieu de résidence des oies de la voisine.

Chaque jour, elles viennent ici, comme pour garder les lieux. Il semblerait inconcevable de les chasser de cet endroit, sous prétexte d'un danger potentiel pour les promeneurs. C'est pourquoi il sera nécessaire de prévoir un enclos autour de leur territoire. Ainsi, ces charmantes gardiennes pourront faire bon ménage avec les visiteurs.



Un enrichissement de la flore dispersée sur la parcelle de manière aléatoire, soulignera l'esprit de liberté adopté par les tresses du cours d'eau.

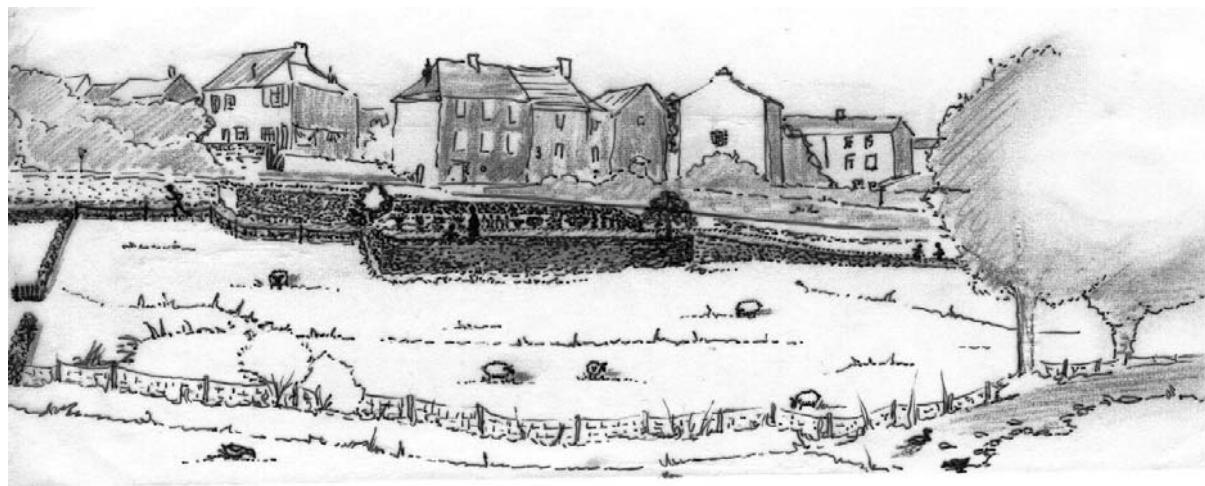
Aux abords, de la "Sagne", une oseraie sera implantée. Lors de "journées-atelier", des activités pédagogiques pourront donc proposer des travaux à partir de l'osier, (cabanes végétales, vannerie etc.).

Quelques essences arbustives plus ornementales, apporteront des feuillages variés et des floraisons étagées : sureau bicolore, noisetier pourpre et arbres aux papillons (dont les inflorescences violettes attirent ces gracieux insectes).

Certaines plantes aromatiques comme la menthe, la citronnelle, le thym, la mélisse, le soucis, pourront être cultivées pour des tisanes, à l'emplacement de l'actuelle « décharge ».

En prolongement du chemin existant, cerné par un muret de pierre, le potager sera traversé par la promenade. Celui-ci permettra au visiteur de poursuivre son parcours plus agréablement que par la route.

D'autres motifs plus culturels auront un impact visuel important lors de la découverte du vallon: la roue du moulin réinstallée sera le point d'appel du site ; le bief et les murets donneront les lignes essentielles de ce "micro paysage".



-Vue sur le vallon
(au premier plan les oies dans leur enclos puis les moutons et à l'arrière plan le jardin des plantes aromatiques devant le village du Puy)

PHASAGE DES TRAVAUX

Les travaux envisagés pour la valorisation s'organisent selon deux axes : la réhabilitation du bâti, l'aménagement paysager. Il semble indispensable que les travaux soient achevés avant toute ouverture et promotion du site. Une fréquentation prématuée risquerait d'en dégrader son image.

4. Réhabilitation du bâti

La première phase des travaux doit concerner la restauration des bâtiments en fonction de leurs nouvelles affectations.

4.1. La maison des roches



La mairie de Chamberaud a déjà demandé une étude de faisabilité pour l'aménagement locatif de ce bâtiment. Louée dans un premier temps à des particuliers, la maison s'intègrera par la suite au projet en tant que logement principal des gérants du site (cf. annexe 23).

Madame Maisonneuve, chargée de mission « habitat-cadre de vie » par la CIATE, a réalisé des propositions d'aménagements pour cette maison. Sa capacité d'accueil a été estimée à quatre personnes. Une approche de faisabilité technique a été élaborée pour ce logement.



Certains détails architecturaux semblent importants à signaler afin de préserver le charme de cette bâtie :

- fenêtres à petits carreaux,
- volets ajourés d'une étoile,
- enclos du jardin privatif, côté sud (anciennement bordé de pruniers).



Une estimation prévisionnelle a chiffré le coût des travaux. Celle-ci comprend l'assainissement, la maçonnerie, la couverture, la menuiserie, la plâtrerie, la plomberie, l'électricité, le chauffage et les revêtements muraux.

Le coût total de cette réhabilitation s'élève à 409 445.50 francs TTC. Le total prévisionnel des aides s'élève à 298 889.10 francs dans le meilleur des cas (cf. annexes 26 à 30).

4.2. Le moulin à parole

C'est à la « Fédération des Amis des Moulins » que nous avons pu trouver un large panel d'informations relatif à la restauration des moulins. Nous avons ainsi pris contact avec différents professionnels pour l'évaluation des travaux.

Les opérations s'organiseront en trois phases :
Tout d'abord la restauration du bâtiment est à prévoir; celle des mécanismes ensuite, puis un travail important de mise aux normes et de muséographie pour l'accueil des visiteurs.

Le bâtiment :

Guy Maumot (directeur technique de la CETEC, ingénierie du bâtiment ; Limoges) nous a aidé à définir les travaux urgents à réaliser :

- La mise hors d'eau du moulin (réfection des toitures)
- L'assainissement et isolation du rez-de-chaussée
- Le test de résistance des matériaux (poutres, solives, escalier...)
- Le traitement de la charpente contre les vers (éviter le xylophène, toxique)
- La réfection totale des planchers
- Le remplacement des huisseries (pour les fenêtres, il serait intéressant de conserver le système de fermeture à balancier)
- La réfection des enduits intérieurs.

Dans le cadre d'un chantier d'insertion avec le COORACE (Coordination des Organismes d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi), la plupart de ces travaux pourront être envisagés par la commune, à un moindre coût. Un tel partenariat ajouterait une dimension sociale au projet.

Les mécanismes :

La restauration des mécanismes semble indispensable pour satisfaire pleinement les visiteurs. La rencontre d'André Croix, charpentier-amouleur, nous a permis de préciser les étapes de réfection des mécanismes et d'en évaluer le coût global.

Les travaux à exécuter seront :

- la restauration de la roue à augets
- le rhabillage des meules
- le démontage des engrenages et la vérification de l'ensemble des dentures (remplacement des dents défectueuses)
- la restauration mécanique de la minoterie (recannelage des cylindres)
- la restauration de la bluterie (soie en inox)
- la réfection des conduits en bois et des chaînes à godet
- la restauration des courroies.

Le coût total de ces travaux a été évalué à 415 000 francs. Cette estimation a été envisagée dans le cas où un chantier-école accompagnerait cet artisan pour certaines tâches. Le choix de cet artisan reconnu dans ce domaine spécialisé garantirait la pérennité des travaux. Monsieur Croix assurerait aussi un suivi à long terme du fonctionnement ; ceci est compris dans le coût initial de ses estimations.

Muséographie :

L'idée de concevoir un musée autour de la vie du moulin sans refaire fonctionner les mécanismes risquerait de trahir l'image du site.

La muséographie dans cet espace reste une entreprise délicate. Il s'agit en effet de concilier techniquement la fabrication de farine, dans un but démonstratif (en vue d'activités pédagogiques), et la mise en scène des histoires qui nous raconteront la vie du site.

Toutefois, le débrayage des meules et des cylindres peuvent permettre le fonctionnement à vide des mécanismes lors des visites du musée. La conception de ce projet devra être confiée à un professionnel de la muséographie.

L'enregistrement des personnes qui peuvent encore témoigner de la vie qui animait ce moulin semble prioritaire. Ce travail pourrait être engagé par le PEP, grâce à Anne-Marie Amoros de « Radio-France Creuse ».

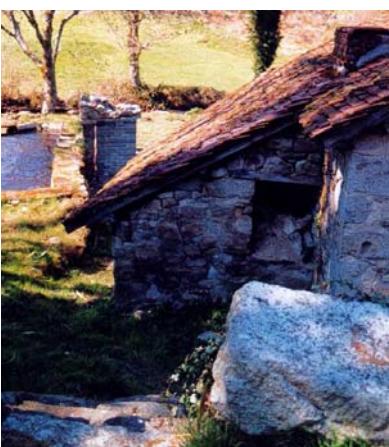
Les normes de sécurité relatives à la fréquentation publique représenteront certaines contraintes techniques qu'il faudra intégrer à la scénographie du « moulin à parole ».

4.3. La maison du meunier

Malgré la rénovation récente de la bâtie (1995), des travaux seront nécessaires pour la transformer en gîte d'étape (cf. annexes 9, 10). Ce lieu d'hébergement aura une capacité de 14 personnes (est prise en compte la chambre située au-dessus de la remise).

- Au rez-de-chaussée, la chambre sera transformée en salle de bain, et en buanderie/vestiaire (nécessaire pour l'accueil de groupes). Le couchage se répartira sur deux étages, en cinq chambres de deux personnes chacune.
- Les travaux à l'étage concernent d'une part les sanitaires (suppression de la baignoire, installation de deux douches indépendantes), d'autre part la pose d'une cloison séparant la chambre de la cage d'escalier.
- Au second étage, la création de deux chambres supplémentaires dans le grenier nécessitera une isolation et l'installation de deux velux (côté cour, pour ne pas modifier l'aspect de cette bâtie côté vallon).

4.4. Le fournil

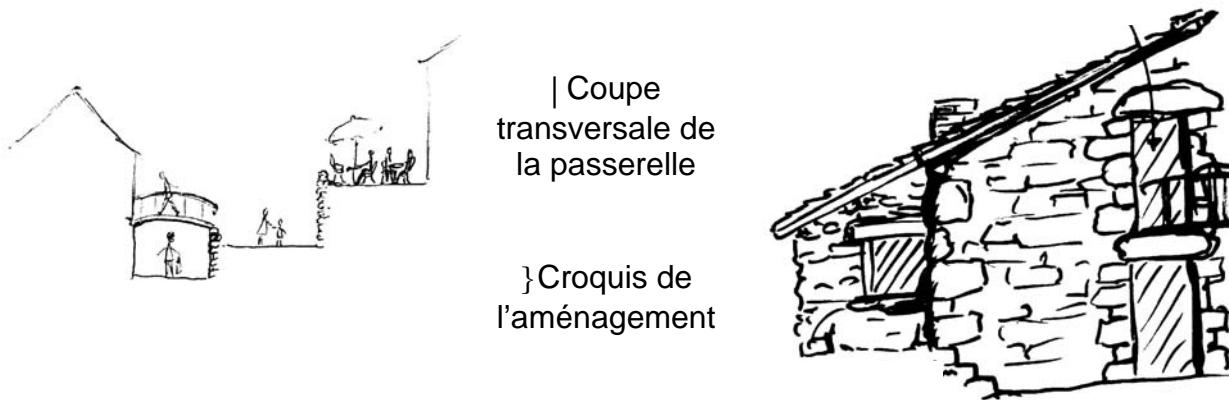


La partie four à pain est en bon état (sole, toiture, voûte).

Cependant, son utilisation pour des activités pédagogiques implique l'aménagement de la partie fournil. Le sol en terre battue devra être remplacé par du carrelage (tomette en terre cuite). L'équipement de cette pièce relativement petite devra être simple (maie, table à pétrir, évier). Le dégagement des gravats au dessus de la partie four à pain permettra le stockage des fagots.

-Le four à pain

Par contre, la partie située au dessus du fournil propose un volume suffisant (18 m^3) pour l'aménagement d'une chambre indépendante avec douche et lavabo. Sa capacité d'accueil sera d'une personne. L'installation d'une passerelle sera nécessaire pour y accéder.



4.5. La remise



Ce bâtiment aura plusieurs fonctions :

- Le rez-de-chaussée sera mobilisé par « un espace-bureau », où seront assurés l'accueil des visiteurs et la gestion du site.
- La façade bétonnée, ouvrant sur la cour, sera pourvue d'un bardage de châtaignier. Les volets de l'ensemble du bâtiment seront fabriqués à l'identique de ceux existant au rez-de-chaussée (ajourés d'une étoile comme à la maison des roches).
- A l'étage, la surface de 40 m^2 permettra l'installation (côté cour) d'un bloc sanitaire prévu notamment pour le camping. La surface restante servira pour le gîte d'étape (chambre d'appoint pour 4 personnes). L'ouverture d'une fenêtre donnant sur le théâtre de verdure permettra de multiplier les jeux d'acteurs.

4.6. La grange

Au rez-de-chaussée de la grange, le café occupera la partie la plus vaste (36 m^2). L'autre partie (24 m^2) sera investie par la cuisine et la réserve (cf. annexe 16).

La terrasse pourra recevoir une dizaine de tables de bistrot.

Le dallage en pierre de l'ancienne écurie sera restitué pour préserver le caractère authentique du lieu.

A l'étage, l'espace d'exposition (ou salle d'activités) disposera de 60 m^2 . Afin de conserver l'identité de la grange, il semble nécessaire de garder tout son volume et sa charpente apparente (qu'il faudra traiter contre les vers). Le plancher ne pourra pas être conservé tel que. La pose d'un carrelage rustique sera plus esthétique et facilitera l'entretien.

Ce chantier pourrait être envisagé en collaboration avec « Maison Paysanne de France ». La commune n'aura ainsi que les matériaux à fournir, puisque l'association apporte le savoir-faire de professionnels et la main d'œuvre.

L'accueil d'exposition implique l'installation de cimaises (système d'accrochage mural) et un éclairage directionnel.

La pose d'un écran de projection fixe dans cet espace est un outil intéressant pour les activités pédagogiques (diaporamas, conférences, etc.).

Un robinet extérieur au coin de la grange sera nécessaire, pour certaines animations et pour abreuver les animaux des prés.

4.7. La marquise



Cet espace de stockage pour le matériel de la commune servira aussi d'atelier. La présence d'outils, tondeuse, bidons d'huile, sous-entend la fermeture de ce hangar, pour des raisons de sécurité. Des portes en bois devront être mises en place.

L'appentis attenant sera équipé de porte selles, d'étagères et de porte brides, pour recevoir le matériel équestre.

A proximité des enclos, des barres fixées à un mètre du sol permettront d'attacher les chevaux et les ânes pour les harnacher.

5. Aménagements extérieurs

5.1. La pelle d'alimentation du moulin

Autrefois, en période de basses eaux, l'alimentation du moulin se faisait grâce à une pelle. Celle-ci permettait d'envoyer l'eau dans une conduite à travers la digue de l'étang. Monsieur Foiret, président du « Syndicat des Eaux d'Ahun » nous a fait part d'un accord de principe pour la remise en état de ce système d'alimentation.

La réalisation technique de cet ouvrage devra se faire en concertation avec MADAME Vidali, hydrogéologue à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Au préalable, il faudra estimer le cubage nécessaire pour actionner la roue du moulin. En cas de restriction d'eau, l'alimentation des foyers en eau potable restera prioritaire.

5.2. Le bief

Il sera nécessaire de rendre au bief son étanchéité pour pouvoir le remplir en cas de pénurie d'eau. Le bassin est en effet important du point de vue touristique et paysager.

5.3. La petite chènevière

Cette parcelle destinée à recevoir des chevaux et des ânes sera clôturée (clôture électrique). Du côté du chemin d'accès au parking, la clôture sera protégée d'un muret en pierres sèches. Un abri en bois ($6m^2$) se trouvera au fond du pré.

5.4. L'enclos du Puy

Cette parcelle sera défrichée entièrement. L'ensemble des murets sera restauré. Également destinés aux ânes et aux chevaux, les deux parcs aménagés dans cet espace seront équipés de clôtures et d'un abri en bois.

5.5. Le verger

Il faudra entretenir les arbres existant, enlever le gui, tailler le bois mort. Une douzaine de pommiers seront plantés derrière la Marquise. Une rangée de pruniers marquera la limite du jardin des roches. En contrebas, des noyers seront plantés. Quelques blocs de granit allongés permettront de s'asseoir à l'ombre des pommiers.

5.6. Le théâtre de verdure

Quatre murets en pierre seront construits pour former des gradins. La scène sera matérialisée par un aplatissement du terrain (surface damée recolonisée progressivement par l'herbe).

5.7. L'enclos des oies

Un grillage alvéolé permettra de contenir les oies dans la Sagne (1mètre de hauteur). L'oseraie sera plantée en amont de la Sagne (une douzaine de pieds).



5.8. Le près des moutons

Ce près couvre tout le versant sud du vallon. Il sera clôturé par du grillage ursus.

5.9. Le vieux lavoir

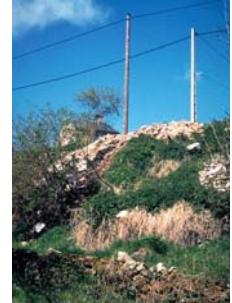
Un curage sera nécessaire car le lavoir est actuellement ensablé (dépôts laissés par le ruisseau). Il faudra aussi consolider ses bords et recaler les pierres à laver.

5.10. La fontaine du moulin

Le dégagement de l'accès à cette fontaine sera prioritaire pour le mettre en valeur. Il faudra également la curer. La pose d'un banc de granit (simple bloc monolithique) invitera à s'attarder en cet endroit de quiétude.

5.11. Contrebas de la route

Une décharge sauvage a recouvert la pente. Une réhabilitation par le déblaiement des ordures est urgente. Une sensibilisation auprès du propriétaire serait nécessaire afin d'éviter que cette nuisance ne se reproduise. Au bas de cet espace, sur le haut du muret seront plantées des essences aromatiques.



5.12. Le potager

Cet espace devra être débroussaillé, traité et labouré. Un passage d'environ un mètre sera percé dans le muret du fond, pour le passage du sentier.

5.13. Le sentier

En contrebas de la route, ce sentier reliera le potager à la pêcherie. La pente du terrain nécessitera un léger terrassement pour marquer le tracé du cheminement. La surface du sentier sera recouverte d'un revêtement stabilisé (tuf). En aval du déversoir de l'étang, quelques pierres plates permettront de franchir la zone humide. Une passerelle en bois légèrement galbée, enjambera le ruisseau de Chamberaud. Quelques marches en pierre grimperont dans la châtaigneraie.

5.14. Les lignes électriques

L'impact visuel de ces poteaux en béton représente une gêne considérable pour la valorisation du site. Enterrer ces câbles serait l'idéal pour l'aménagement paysager.

5.15. La châtaigneraie

Une plantation de quatre châtaignier permettra de créer une ambiance paysagère particulière. Il s'agira de dégager manuellement l'ensemble de la friche. Ce terrain en pente nécessitera un nivellement et un terrassement afin de tracer le sentier.

5.16. Le parking

La localisation du parking sera inclue dans le site et délimitée par un muret en pierres sèches, de sorte que les véhicules ne se dispersent pas.

Dès l'aire de stationnement, un petit sentier rejoignant le cœur du lieu permettra d'éviter le cheminement le long de la route. Plusieurs types de véhicules, aux exigences différentes, sont à prendre en compte :

- les deux roues,
- les voitures,
- les camping-cars,
- les autocars.

Un moyen de les sélectionner consiste à limiter en hauteur le passage d'entrée (portique, pergola). Il faudra alors prévoir un autre parking mieux adapté pour les grands véhicules , pour leur permettre de visiter le lieu (légèrement en retrait de la route).

Revêtement :

Nous privilégions ici les aspects paysagers. Aussi avons nous opté pour un sol stabilisé empierré. Cette surface sera constituée de couches de pierres, de granulométries différentes. L'utilisation d'un matériau local donnera alors au revêtement une coloration naturelle qui s'intègrera à l'environnement.

Ces surfaces sont d'un coût modeste, mais nécessitent un entretien de la couche superficielle (nids de poules, ornières).

Poubelles :

Dans la mesure du possible, il est préférable d'habituer le public à emporter ses déchets. Nous avons prévu un seul container. Il devra être placé de façon à être visible, mais ne devra pas gêner les manœuvres.

Plantations :

Par sa végétation, l'aire de stationnement apparaîtra englobée dans son environnement (plantations d'espèces locales).

A l'âge adulte, la dimension des végétaux devra s'étager (mélange d'arbres et d'arbustes, de buissons), pour garantir l'harmonie. Nous avons retenu un assortiment de châtaigniers, pommiers sauvages, noisetiers, sorbiers, fusain. Il sera préférable de planter des pieds de façon irrégulière, en groupe ou en bosquet.

5.17. L'espace pique-nique

En contrebas du parking seront disposées des dalles de granit permettant de s'asseoir et de pique-niquer. Ce type d'aménagement a aussi été choisi sur les sentiers de randonnée.

5.18. Les ouvrages en pierre

Certains murets en pierres sèches devront être restaurés, d'autres seront créés (cf. plan d'intention). La ruine du Couderc fournira les matériaux nécessaires à ces travaux. Les marches de l'escalier en granit montant à la terrasse du futur café et accédant à la Marquise seront recalées. Le dallage de la cour du moulin sera dégagé et restauré (il est actuellement recouvert d'une couche de stabilisé gris).

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

6. Des enjeux importants

6.1. Fonctionnement du site

La gestion du lieu nécessitera l'investissement de deux personnes, constamment présentes sur le site.

Celles-ci auront à charge :

- la surveillance du musée,
- l'accueil et l'information auprès des visiteurs,
- l'entretien de l'ensemble des bâtiments (ménage, réparations...),
- le fonctionnement du café (service, commandes, entretien...),
- l'entretien paysager (potager, verger...),
- l'accueil de la clientèle du gîte, la préparation des petits-déjeuners,
- la comptabilité (gîte, musée, café),
- les animations pédagogiques,
- la promotion du site, le suivi de la clientèle et les réservations.

Une « association des amis du moulin de Chamberaud » permettra de mobiliser toutes les volontés. Ses membres pourront aider au fonctionnement du lieu pendant les périodes de forte fréquentation. De plus, l'association pourra se charger d'organiser des fêtes, à l'occasion de la journée du patrimoine, par exemple. Son rôle de communication auprès de la population locale sera utile.

6.2. Gestion des troupeaux

Une convention avec un éleveur s'établira pour faire pâturer ses moutons dans le vallon, tant que la qualité fourragère des prairies restera suffisante. Il aura à charge le soin de ses animaux. Le foin et les granulés devront être prévu pour les chevaux et les ânes des randonneurs (stockage prévu dans l'ancien poulailler).

6.3. Communication

Pour assurer la viabilité de cette valorisation, il est nécessaire de développer la notoriété du site et son image.

Au niveau des organismes départementaux et régionaux du tourisme, le site sera inclus dans leur réseau d'informations (guides, circuits, site Internet...). Il paraît également indispensable d'informer les enseignants sur les programmes pédagogiques qui leurs seront destinés.

Pour communiquer sur le territoire, il faudra utiliser des supports à large diffusion (radio et journaux locaux). Au niveau de la commune, il semble très intéressant de diffuser régulièrement des articles relatifs au projet et à l'état d'avancement des travaux. Une « association des amis du moulin » pourra très bien en être responsable. Cette information de proximité paraît indispensable pour sensibiliser les locaux à leur patrimoine. De plus, au cœur de la vie locale, ils sont en général d'excellents « relais de diffusion ».

A l'intérieur même du site, la remise, point d'informations, permettra d'établir une communication d'accueil pour les visiteurs.

On trouvera là un dépliant relatif à la présentation du lieu. Ce dépliant sera en même temps une preuve d'existence et un souvenir pour le promeneur. Il servira de topo-guide tout au long de la découverte, proposera à la fois une approche sensorielle et éducative.

Au sein de la maison d'accueil, on trouvera des brochures, prospectus, affiches présentant les curiosités à voir à proximité. Ceci permettra alors d'inclure Chamberaud dans le réseau touristique local, départemental, etc.

Ainsi, pour faire apprécier ce patrimoine, il faut avant tout le faire connaître. Un grand travail de communication sera donc à mettre en place.

Cependant, il ne faut pas se méprendre : tout ceci a un coût. La communication est une science en constante évolution et un domaine dans lequel on ne peut pas s'improviser spécialiste. La charte graphique et l'identité visuelle devront être établies par des professionnels.

Un budget devra être prévu pour la communication, car trop souvent négligée, elle est pourtant vecteur de la réussite des projets.

6.4. Signalétique et informations

La Direction Départementale de l'Equipement (DDE), se chargera de la signalisation routière. Le fléchage du site sera également assuré sur les sentiers de randonnée.

La signalétique d'accès au parking sera mise en évidence. Elle respectera les principes (style) de la charte graphique établie pour la communication du site.

6.5. Publics visés

Le site pourra attirer un large public. Ici viendront des touristes, mais aussi des randonneurs à pied, à cheval, avec des ânes, des personnes âgées, des scolaires, mais aussi les pêcheurs habituels de l'étang de Chamberaud.

Des groupes allant jusqu'à 14 personnes pourront venir pour des nuitées en gîte. Un campement est prévu pour des étapes. Il sera ouvert à des groupes de randonneurs, camps de jeunes, etc.

Des activités pédagogiques destinées aux scolaires pourront être organisées avec les enseignants, sur les thématiques que propose le site du moulin..

LA RANDONNÉE : FACTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La connaissance de l'importance du « phénomène randonnée » est essentielle car elle permet de justifier auprès des pouvoirs publics la nécessité de prendre en compte la randonnée comme facteur du développement économique d'un territoire. Cette connaissance permet également de cerner l'intérêt de certains projets. Mais, reste pourtant encore imparfaite du fait de la multiplicité des pratiques englobées sous le terme de *randonnée*. Toutefois, quelques chiffres¹ résultants d'études récentes peuvent être avancés :

- Trois français sur quatre pratiquent des « sports de nature », la randonnée pédestre : 66% des français (30 millions), arrive largement en tête, suivi du VTT : 28% des français (13 millions).

- Les randonneurs pédestres ont une durée annuelle de pratique moyenne de 20 jours, mais on distingue parmi ces quelques 30 millions « quatre segments de pratiquants » :

- promeneurs	47%	14.5 millions	Au plus une demi-journée tous les deux mois.
- actifs	39%	12.1 millions	Deux heures par semaine, à un jour tous les deux mois.
- intensifs	12%	3.7 millions	Une journée par mois ou plus.
- itinérants	2%	0.6 million	Plusieurs jours de suite (grande randonnée).

- 75% des pratiquants de randonnée utilisent les sentiers balisés.

- 22% ne pratiquent que près de chez eux et 19% uniquement lors des séjours touristiques, mais la plupart (58%), pratiquent la randonnée aussi bien chez eux qu'en vacances.

La randonnée peut être le moyen ou le prétexte de partir à la découverte d'un environnement, de monuments, de gens... Elle peut être placée sous le signe du loisir ou de l'activité sportive. Que ce soit à pied, à cheval ou en vélo, la détente et la découverte sont toujours au bout du chemin.

Le moulin du Puy devra jouer un rôle de point de départ offrant de nombreuses perspectives d'itinéraires. Il nous paraît ainsi important de développer prioritairement trois types de sentiers à savoir une possibilité de *liaison* directe avec le village de Masgot, une *balade* thématique aux alentours du moulin et une *promenade* de découverte de la commune de Chamberaud.

L'activité randonnée permettra de diversifier l'offre des animations proposées sur le site du moulin, pour un séjour ou un passage le plus enrichissant possible.

Il nous semble également indispensable d'insérer le moulin dans un réseau de sites attractifs (Moutier d'Ahun, Masgot, Busseau sur Creuse, Aubusson...) tout en développant un partenariat et des solidarités locales.

¹ FFRP et DATAR, 1999. 49 fiches pour le développement de la randonnée pédestre dans les pays.

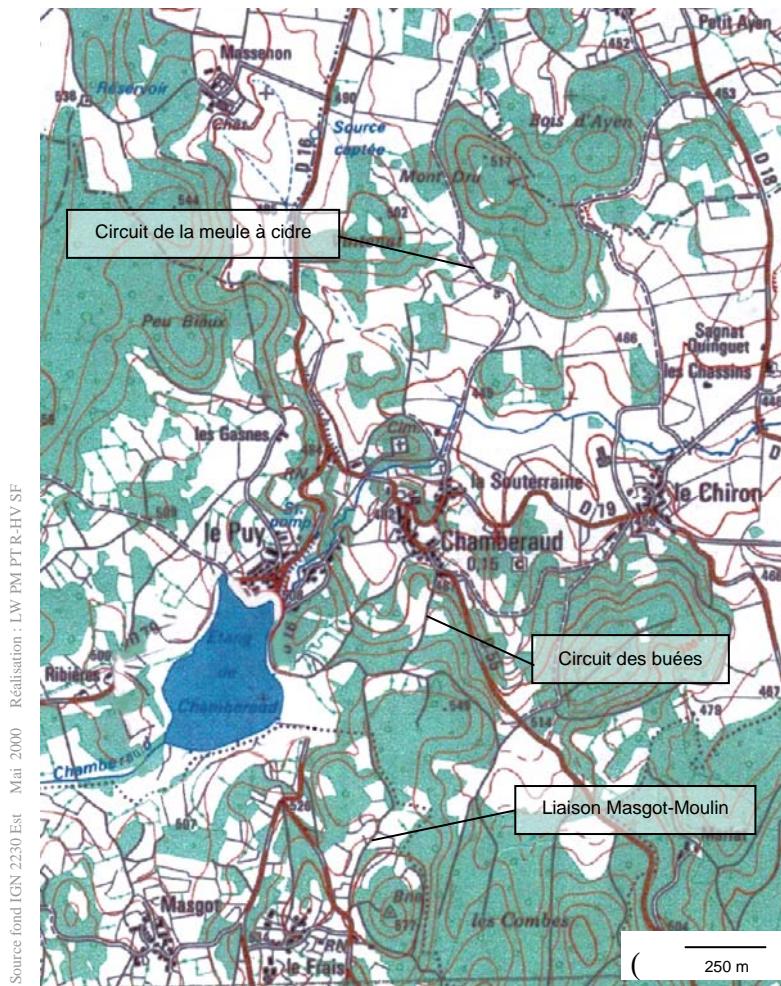
Ces parcours devront s'intégrer dans le maillage à venir autour de Fransèches et de Chamberaud. Ce projet d'allier les deux communes sur le plan de l'offre randonnée est supervisé par Creuse Randonnée (cf. annexe page 35, 36) en collaboration avec les maires des deux communes, MONSIEUR Roudier, maire de Chamberaud et MONSIEUR Delprato, maire de Fransèches.

Les trois premiers sentiers sont traités de la même façon, en répondant aux attentes paysagères et techniques de la demande. La présentation s'articulera donc comme suit : vocation du circuit, inventaire du patrimoine abordé, préconisations d'aménagements de ce patrimoine et enfin préconisations d'aménagements du patrimoine sentier.

Une deuxième phase, consistera en l'évocation des perspectives de mise en réseau par la randonnée et la création de produits touristiques à partir du site du moulin du Puy.

Présentation des Circuits Etudiés

Carte n°1



UNE LIAISON MASGOT – MOULIN DU PUY

1. Vocation du circuit

La proximité du village de Masgot (1.5 km environ par la route) où est conservée l'empreinte de François Michaud est un atout formidable pour Chamberaud. L'aménagement du moulin du Puy se justifie par la fréquentation croissante d'un des premiers pôles touristiques creusois. En effet, 22 000 personnes ont visité Masgot durant la période estivale 1998.

Actuellement, seule la route et un petit sentier non fléché relient les deux communes.

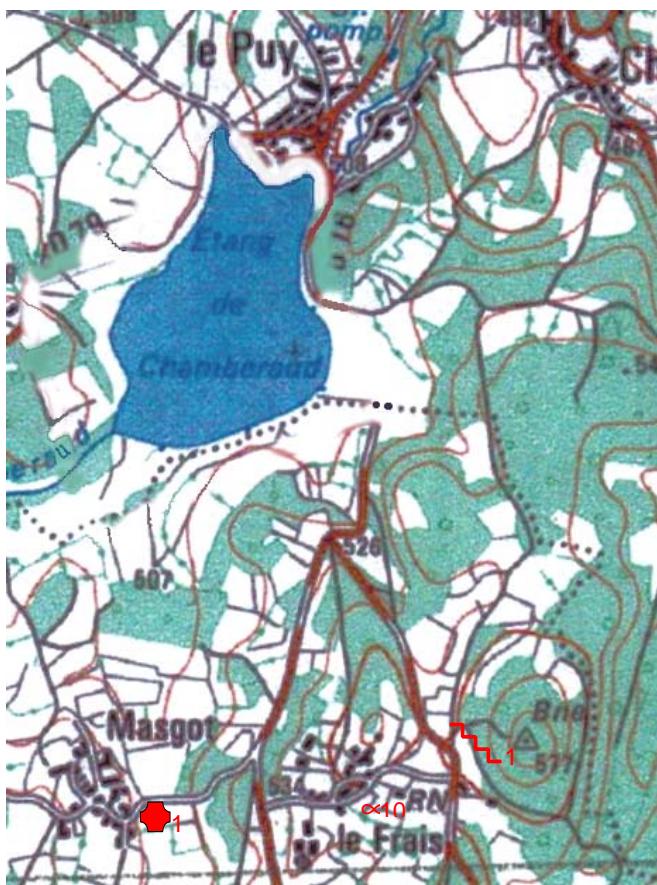
L'itinéraire de liaison proposé comme suit, permettra aux estivants de rallier le moulin par un chemin en moins d'une demi-heure.

Les animations qui seront proposées au moulin, ainsi que les possibilités de rafraîchissement complèteront les potentialités touristiques existantes. Le rayonnement touristique de Masgot apportera son soutien au site du moulin. En contrepartie, le moulin permettra d'accueillir les voyageurs pour quelques jours grâce à son gîte.

Dans les deux cas, l'itinéraire de liaison est accessible à tous les publics.

2. Inventaire et aménagement du patrimoine

Liaison Masgot - Moulin - Carte n°2



Légende

- [Vert] Pas d'aménagement
- [Rouge] Nécessité d'aménagement
- [Infini rouge] Puits
- [Lavoir rouge] Lavoir
- [Escalier rouge] Escalier

Echelle

250 m

(

Nous jugeons utile de traiter ces deux phases en même temps pour des raisons de cohérence en terme de présentation et de facilité de lecture.

Les aménagements proposés autour du patrimoine visent à lui redonner un aspect originel, du temps de son usage. L'ouvrage doit conserver autant que possible son authenticité.

- **Lavoir 1**

A la sortie de Masgot, un lavoir se trouve sur notre droite en contrebas de la route. Il constitue un élargissement du ruisseau. En eau courante, il est probable qu'il soit asséché en été. De forme rectangulaire, il se compose de quatre pierres à laver inclinées sur un côté (l'autre côté faisant office d'abreuvoir).

La particularité architecturale de cet édicule est son fond recouvert d'un pavement de granit de 2 mètres sur 3 mètres environ (dimensions du lavoir).

Adossée à la clôture, une pierre plate permet de s'asseoir.

⊗ Aménagement :

Bien qu'en excellent état il nécessitera une meilleure présentation :

- Les 4 pierres à laver devront être mises en évidence en nettoyant leurs contours.
- Le fond dallé devra être dégagé des alluvions charriés par la rivière.

- **Puits 1**

Il est couvert d'un bloc monolithe à deux pans, évasé vers l'arrière rappelant une toiture. La margelle est rehaussée et incurvée vers l'intérieur. Une manivelle permet encore d'actionner le treuil. On peut fermer le puits par une porte à clair voix.

⊗ Aménagement :

Une tonte régulière de la parcelle est à préconiser et le traitement sélectif des orties au pied du puits peut être envisagé. Une chaîne pourrait être remise au treuil. Les voisins pourraient ainsi puiser l'eau pour faire vivre leur jardin.

- **Escalier 1**

Il est formé de six marches incluses dans un mur. Celles-ci facilitaient l'accès à la parcelle surélevée.

⊗ Aménagement :

Seule une surveillance régulière est préconisée. Les arbres poussant au-dessus du muret pourraient fragiliser l'ensemble.

- **Murets**

Dans la forêt, de frêles murets sont constitués par superpositions de petits moellons. Non maçonnés et assemblés de manière très simple, ils sont plus fragiles que le classique assemblage de pierres sèches. Ils doivent être conservés car ils sont le témoin d'un savoir-faire.

- **Etang de Chamberaud**

Cet étang autorise les activités halieutiques mais sa vocation première est l'alimentation en eau potable de 12 communes autour d'Ahun. Les berges abritent 4 espèces floristiques recensées à l'inventaire Z.N.I.E.F.F. (Cf. annexe en page 41, 42).

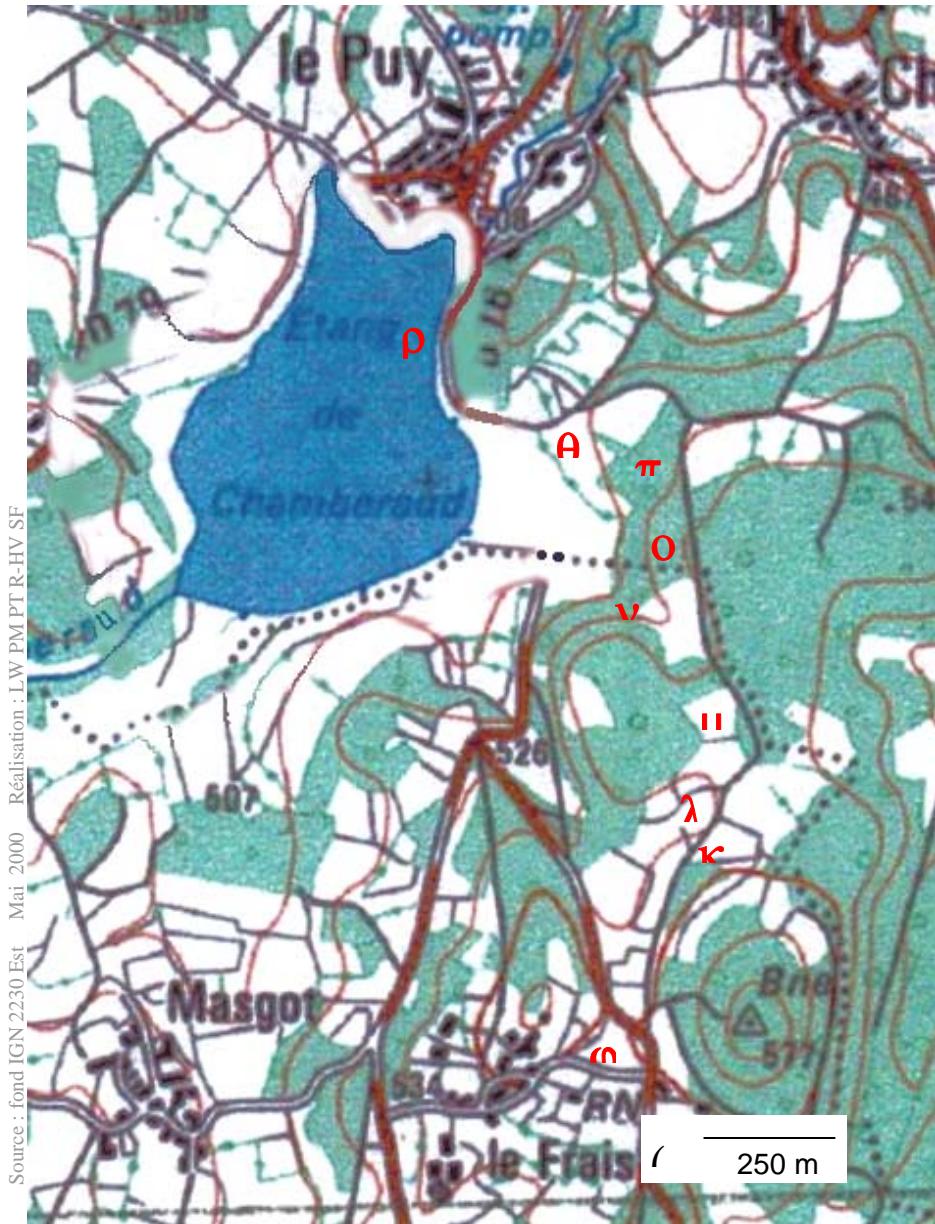
Ce petit parcours d'un point de vue patrimonial représente le trait d'union entre la pierre et l'eau. L'arrivée à Chamberaud ouvrira en plus de nouvelles perspectives de découverte par la randonnée, autour de la meunerie, de l'eau ou des pressoirs à cidre. De quoi compléter agréablement un dimanche à la campagne.



-Arrivée au moulin du Puy

3. Aménagement du sentier

Liaison Masgot - Moulin – Carte n°3



Le remembrement a eu des incidences sur la qualité des chemins avec notamment la disparition de chemins creux, d'où la nécessité d'entretien et de valorisation des parties encore préservées.

1- Dans le village du Frais, commence le petit chemin communal après la ruine. Le sentier aurait besoin d'être rafraîchi par la taille de quelques arbres. Quelques pierres étant tombées, le muret mérite d'être consolidé en quelques endroits.

2 - Les arbres qui bordent le chemin ont parfois causé la destruction d'une partie du muret que ce soit lors de leur chute due à la tempête ou par le développement de leur système racinaire. Les pierres en travers du chemin doivent permettre la reconstruction des murets dont la hauteur moyenne est de 1.30 m. Les parties saines doivent être maintenues.

3 - A ce niveau, le chemin creux était pavé, mais la terre commence à le recouvrir. Cette particularité du sentier mériterait d'être remise à jour sur tout ou partie de sa surface.

Ce pavage est formé de petites et moyennes pierres bien agencées et très stables ; après un raclage du sentier, l'aspect originel pourrait être retrouvé.

4 - Dans le chemin des Sartauds, dit de « bûche derrière », un autre muret est éboulé suite au passage du gibier. L'éboulement est ancien, les pierres à terres sont recouvertes de mousse et ne gênent pas le passage. Un métrage donne environ 4 mètres à reconstituer.

Par souci d'esthétisme on peut penser à la reconstruction du muret, mais ce n'est pas une priorité puisqu'il ne s'agit pas d'une gêne pour le passage des promeneurs.

5 - On devine l'étang de Chamberaud, derrière un rideau d'arbres ; le parcours pourrait ici être agrémenté d'une vue sur le plan d'eau qui n'est pas perceptible lorsque les arbres ont des feuilles.

L'aménagement consisterait en l'ouverture d'une fenêtre dans le boisement déjà éclairci suite à la tempête.

6 - Dans le prolongement de ce sentier, de nombreux arbres sont couchés en travers. Le débardage s'avère ici important, les arbres sont infranchissables et contraignent à faire un détour dans la forêt.

7 - Un pré se trouve à droite dans la forêt, la clôture de la parcelle accumule les branches mortes.

- A sa droite : Pour un aspect plus soigné, les aubépines devraient être entretenues en taille courte. Les fougères couronnant le muret peuvent être conservées.

- A gauche : il faudrait dégager les ronces qui étouffent le chèvrefeuille.

8 - En redescendant à l'étang, une partie en lisière de forêt commence à être envahie de genêts. Cet endroit a besoin d'être nettoyé avant que le passage ne soit bouché.

Ce point surélevé offre une vue sur le plan d'eau entre prairies et arbres fruitiers. Un banc pour les marcheurs pourrait y être installé. Il est souhaitable d'utiliser un bloc de granit plutôt qu'une structure en bois par souci d'intégration. Plus discrète, la pierre est dans l'esprit du lieu.

9 - Au retour sur la route, avant le moulin, le parcours pourrait être enrichi d'un passage le long du plan d'eau. Actuellement le cheminement se fait sur la route et peut poser des problèmes de sécurité.

Un aplanissement et un élargissement des berges seraient nécessaires. A partir du moulin, ce chemin constituerait une invitation à l'amorce du parcours (un autre circuit empruntera aussi ce passage).

Dans tous les cas, l'association Masgot – Moulin pourrait être proposée aux comités d'entreprises, clubs du troisième âge, ou groupes scolaires venant en bus pour passer une journée. Une visite du village de Masgot, la découverte du site du moulin et de sa meunerie, puis une petite boucle de découverte thématique seraient envisageables.

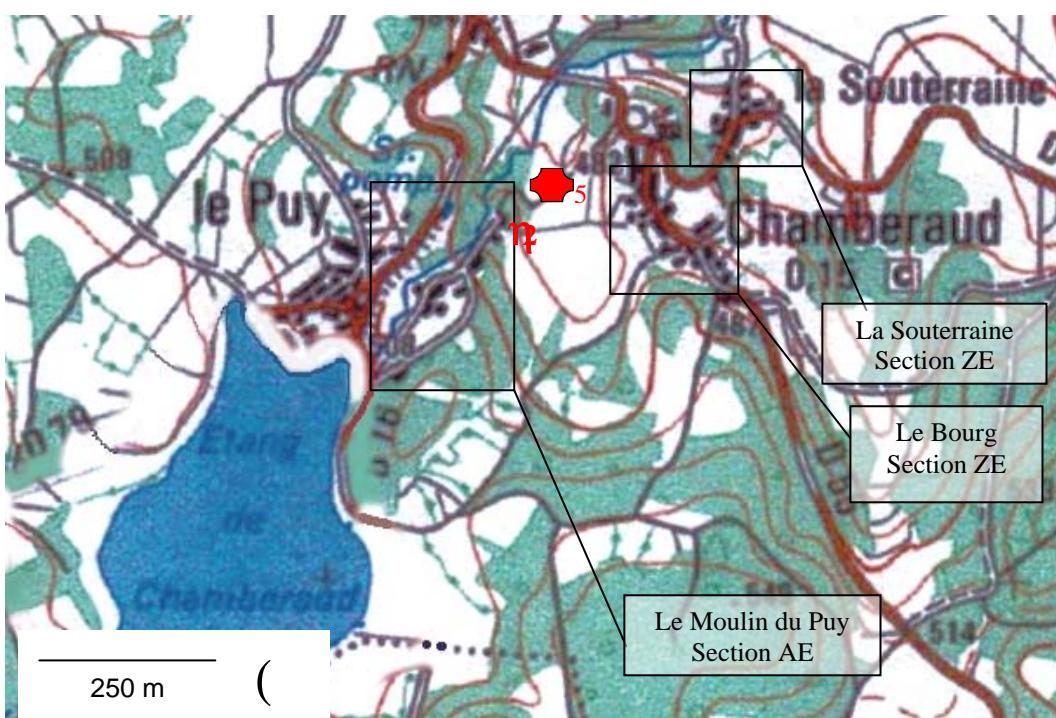
LE CIRCUIT DES BUEES

1. Vocation du circuit

Ce parcours se situe à l'échelle de la *balade*, c'est à dire la plus modeste en terme de randonnée, la distance proposée est de 2.5 kilomètres. La boucle qui prend par définition un même point de départ et d'arrivée est destinée à tous les types de publics. L'intérêt est de découvrir l'histoire de la commune et les aspects de sa vie quotidienne par l'intermédiaire du patrimoine de pays.

2. Inventaire et aménagement du patrimoine

Circuit des buées – Carte n°4



Source : fond IGN 2230 Est Mai 2000 Réalisation : LW PM PT R-HV SF

Pour chaque proposition d'aménagement, nous préciserons le numéro de section cadastrale et le numéro de parcelle, ces indications permettront de retrouver le nom du propriétaire en annexe page 43 44.

Dans le cas d'une parcelle privée l'aménagement pourra être réalisé suite à la signature d'une convention entre le propriétaire et la commune.

Si l'objet de l'aménagement est le sentier lui-même, le propriétaire lèguera l'entretien et les responsabilités d'usage de son sentier à la commune. Un exemplaire de cette convention est joint en annexe en page 45 à 48.

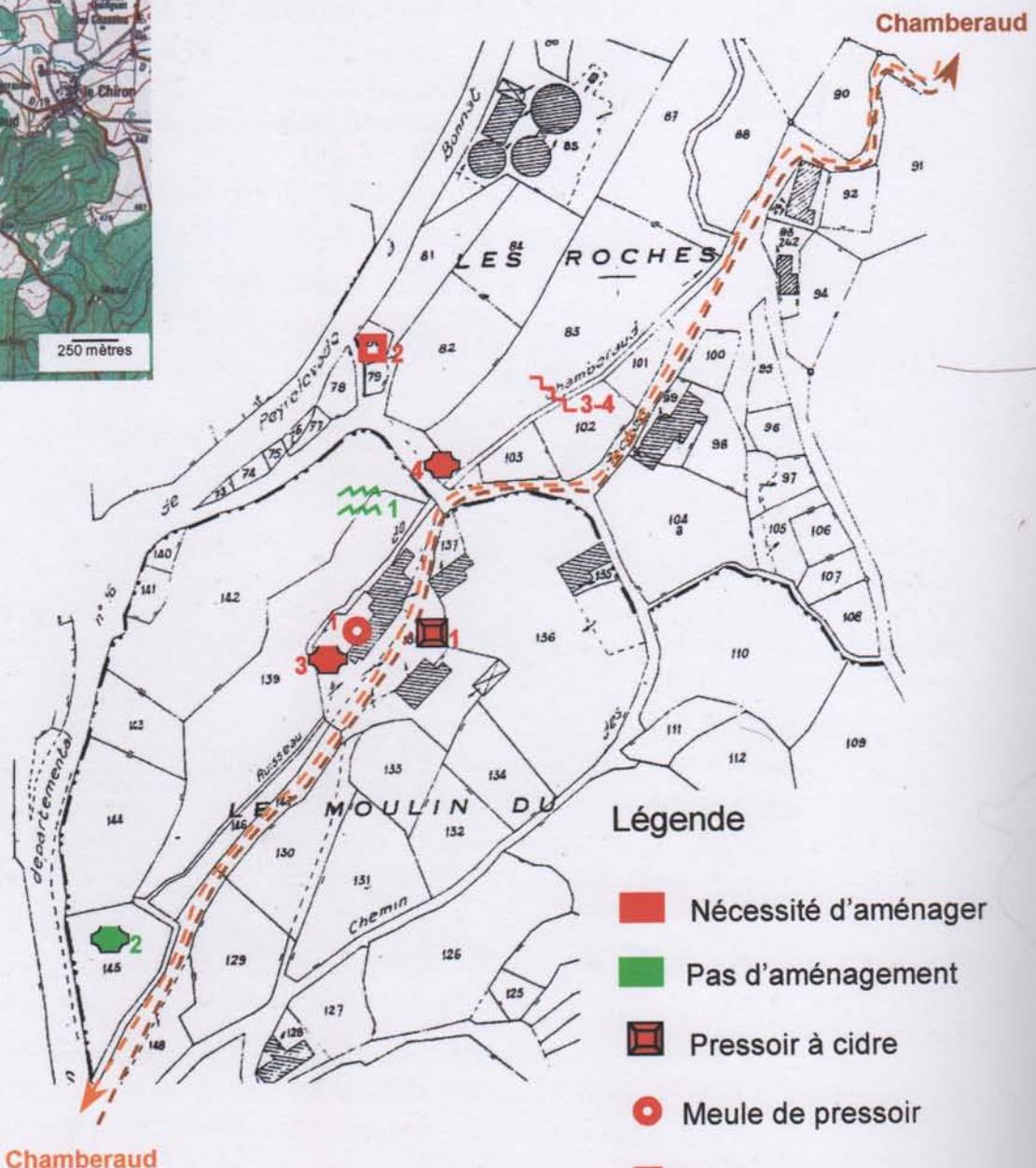
Si l'objet de l'aménagement est le patrimoine de pays, une fontaine inclue dans le mur d'une habitation par exemple, une convention du même type peut être rédigée. Cette convention, de droit privé, proposera au propriétaire, la valorisation et l'entretien de son édicule et de ses abords. Le propriétaire s'engagera alors à laisser l'accès ou la visibilité de l'objet de la valorisation.

Lorsque des préconisations d'aménagements sont formulées, si les numéros de parcelles ne sont pas précisés, les terrains sont publics ou les numéros n'étaient pas en notre possession.

L'indication de ces titres de propriété n'est faite que pour les parcelles situées dans les hameaux (le Bourg, la Souterraine le Chiron et le Puy) où est recensée la majeure partie du patrimoine.

Seuls les éléments présentant une réelle nécessité d'aménagement seront traités.

Inventaire et Aménagement du Patrimoine
Le Moulin du Puy – Section AE – Carte n°5



Légende

- Nécessité d'aménager
- Pas d'aménagement
- Pressoir à cidre
- Meule de pressoir
- Puits
- Lavoir
- Aqueduc
- Escalier
- Circuit des buées
- Circuit de la meule à cidre



Echelle :

50 mètres

Le site du moulin du Puy – Section AE

- Lavoir 2

Ce lavoir en ciment est accolé à deux abreuvoirs et se trouve à proximité de la petite pêcherie (modeste maison).



- Lavoir 3 (Section AE, parcelle n°138)

C'est le bassin du bief, où trois pierres à laver sont incluses dans la maçonnerie.

⊗ Aménagement :

Il est souhaitable que ce bassin soit rendu étanche, afin qu'il permette de conserver de l'eau en été quand le bief est asséché.

- Lavoir 4

Ce dernier est le plus sommaire et peut-être le plus ancien. Dans l'élargissement du ruisseau repose une pierre à laver.

⊗ Aménagement :

Recaler les pierres à laver afin de les mettre en évidence.

- Puits 2 (terrain public section AE)

Accolé à un mur, il possède un linteau monolithique et une margelle incurvée à l'intérieur. La hauteur entre ces deux éléments est de 70 centimètres pour une largeur de 85 centimètres. Son fond est plat, l'appareillage est grossier. Il est muni d'une pierre à seaux.



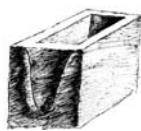
⊗ Aménagement :

Il est nécessaire de dégager les arbres qui sont tombés suite à la tempête et en interdisent l'accès. Ceux-ci ont en outre fragilisé la structure de l'édicule ainsi que le muret attenant, aussi nous jugeons nécessaire de consolider l'ensemble. La fontaine en elle-même doit être curée et ses abords doivent être débarrassés des orties.

- Aqueduc 1 : Il est ici formé de six blocs, les vestiges d'un aqueduc qui daterait du moyen âge. La fonction de cet ouvrage aurait été de canaliser le ruisseau entre les différents moulins.

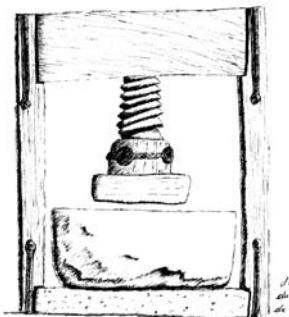
- Pressoir 1

Il servait à extraire le jus de la pulpe de pomme. On ne trouve souvent que le socle, le support et la vis de bois ayant disparu.



Le pressoir à vis utilisé pour la production d'huile }

| Socle de pressoir



- Meule 1 (Section AE parcelle n°138)

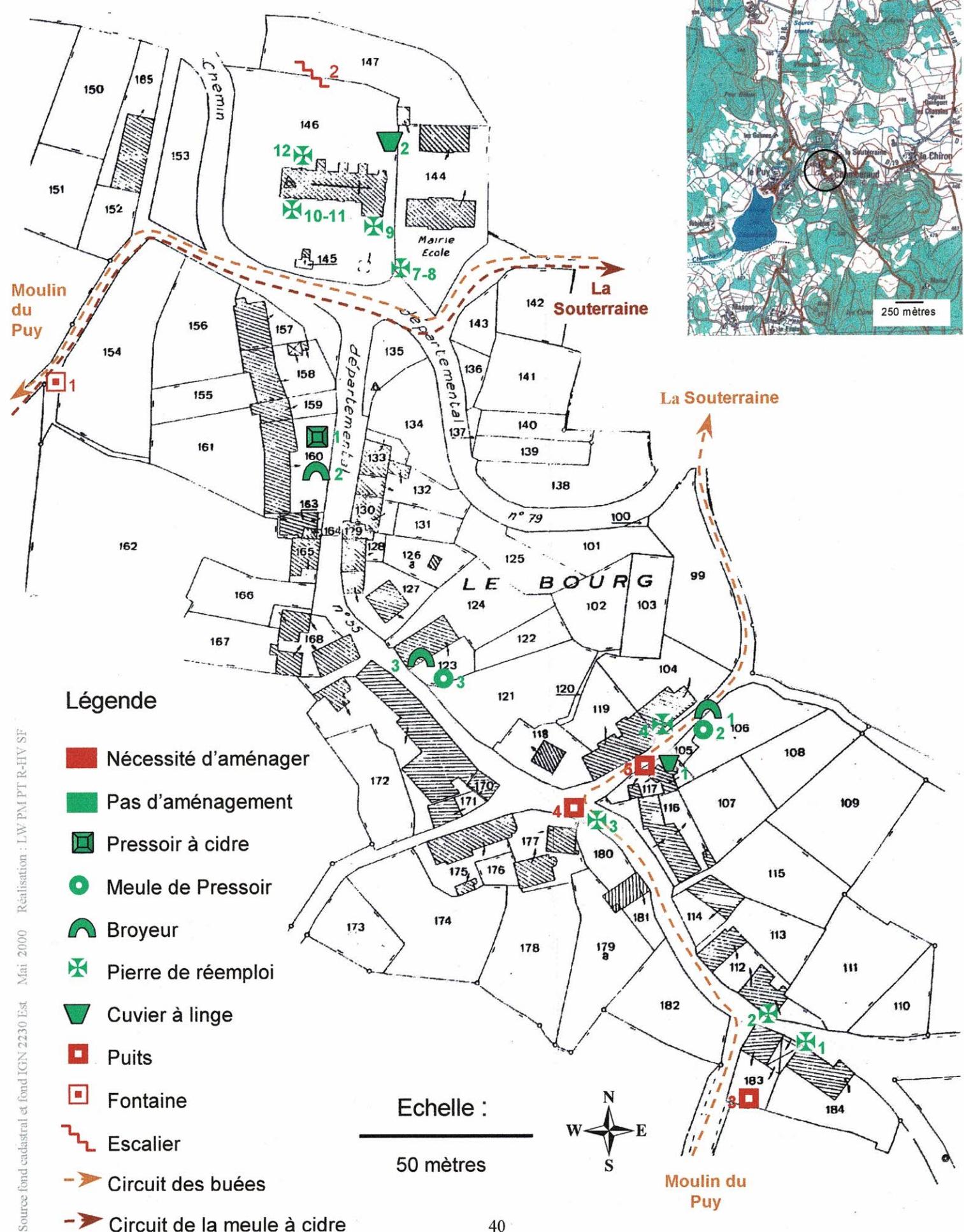
C'est un bloc monolithique taillé en forme de cylindre.

⊗ Aménagement :

Déplacer et regrouper ces deux éléments sur le verger (parcelle 136).

Inventaire et Aménagement du Patrimoine

Le Bourg – Section ZE - Carte n°6



Le Bourg – Section ZE

- Puits 3 (Section ZE parcelle 183)

Il est circulaire, la margelle est faite de plusieurs pierres, elle sert de base au chevalet métallique qui soutenait un treuil en bois à manivelle. Le petit appentis qui surmontait la structure a disparu.

Deux bacs jouxtent le puits, l'un d'entre eux est monolithique (abreuvoir) l'autre est en béton (dans lequel est disposé une pierre à laver).

⊗ Aménagement :

Remettre en état le puits en nettoyant le chevalet métallique, compléter l'édicule par un treuil en bois et un appentis. Conserver le bac monolithique (abreuvoir) et évacuer le bac en béton.

Nettoyer les abords en appliquant un désherbant sélectif biodégradable afin de détruire les orties et de ne pas nuire à la qualité de l'eau du puits.

Il est nécessaire d'obtenir en plus de la convention un droit d'usage de la parcelle. Celle-ci peut être aménagée à l'aide d'un bloc de granit tabulaire qui ferait à la fois office de banc et de table. Cet aménagement proposerait une halte aux promeneurs.

- Pierre 1

Dans le chaînage d'angle d'une maison il y a un écusson à l'intérieur duquel nous parvenons à distinguer la forme d'une maison. Cette pierre est probablement issue de l'ancienne commanderie.

- Pierre 2

Une croix de Malte est sculptée à hauteur d'homme dans l'une des pierres du chaînage d'angle de la maison.

- Pierre 3 et Puits 4 (Section AE parcelle publique ou n°180)

Ce puits attire notre attention par la pierre qui est posée dessus. Celle-ci représente une tête, c'est en fait un modillon en équilibre sur l'édicule qui pourrait lui aussi provenir de l'ancienne commanderie.

Le puits possède un linteau monolithique percé en son centre d'un trou rond et régulier. Chacun des piédroits est formé de deux blocs. Le fond est plat. Il est protégé par une simple barre métallique à mi-hauteur coincée entre les pierres de jambage.

⊗ Aménagement :

Curer le fond, vérifier la stabilité et si nécessaire préconiser une consolidation. Fixer la barre métallique, nous pensons qu'elle doit être conservée car elle ne dénature pas la construction et semble être ici depuis longtemps.



- Grange

Située sur la parcelle 117 à côté du puits 4, c'est une grange à cochons aux proportions modestes qui présente l'intérêt d'avoir conservé sa cour pavée. Dans la façade de la grange la mangeoire a été conservée, elle est matérialisée par une ouverture qui donne directement dans le bac du cochon. Ce système évite de se salir en pénétrant à l'intérieur et de se confronter aux bêtes qui peuvent être assez fortes.

- Puits 5 (Section ZE parcelle 117)



- *Asplenium trichomanes*
(capillaire)

Inclus dans le muret de soutènement de la précédente cour pavée, il se compose d'un linteau monolithe et de piédroits formés de trois blocs. Il possède un fond arrondi, en gros appareillage couvert de capillaire². Il était fermé par une porte, aujourd'hui il est protégé par une barrière en bois.

⊗ Aménagement :

Curer le fond, conserver les capillaires, remettre des gonds métalliques et une porte à claire voix. Un système de fermeture doit être mis en place, celui-ci doit permettre une ouverture aisée de la porte. Nous préconisons un système de loquet métallique (très employé dans cette région) ou un simple morceau de bois taillé en biseau coincé entre la porte et le mur.

- Cuvier à linge 1 (ou bujadier)

Il est inclus dans le mur. C'est une vasque monolithique, percée. Il était utilisé pour nettoyer le linge. Ici en saillie du mur, il est surmonté d'un linteau (réemploi) et garni de terre.

- Broyeur 1 - Meule 2

C'est un broyeur en quart de cercle surmonté d'une meule dont on a conservé l'axe.

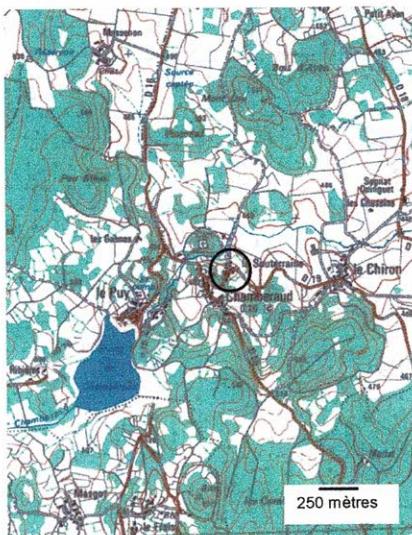


- Pierre 4

Située dans le mur de l'habitation, elle est gravée d'une croix maltée. Elle proviendrait de l'ancienne commanderie.

² Delachaux et Niestlé, Guide des graminées. P 200.

Inventaire et Aménagement du Patrimoine
La Souterraine – Section ZE - Carte n°7



Echelle :

50 mètres



La Souterraine – Section ZE (page 43)

- **Puits 6 (Section ZE parcelle n°84)**

Il est construit dans le mur de la maison. Le linteau est monolithe, le fond est droit. La margelle est incurvée vers l'intérieur, elle se prolonge dans le mur par deux pierres à seaux en encorbellement.

⊗ Aménagement :

Curer le fond, enlever la végétation qui s'est développée à l'intérieur, dégager les pierres à seaux et entretenir les abords.

- **Pierres 5 et 6**

Sur la façade de la maison deux visages sculptés sont en saillie du mur et seraient issus de l'ancienne commanderie. L'un d'entre eux est sculpté plus en détail ce qui nous laisse penser qu'ils ne sont pas de la même époque. Le visage le plus simple n'est pas sans rappeler celui posé sur le puits 3.

De plus sur cette maison nous pouvons voir deux linteaux de fenêtres datés (1807 et 1798). Le linteau de la porte est quant à lui sculpté en arc Tudor. Dans le muret qui clos la parcelle une pierre à mil marque l'angle à l'extérieur.

- **Puits 7**

Dans le mur de soutènement d'une parcelle cultivée ce puits est formé d'un linteau en anse de panier, son fond est arrondi, son appareillage est moyen et plutôt irrégulier. Deux pierres à seaux en encorbellement sont visibles.

⊗ Aménagement : (Section ZE parcelle communale ou n°87)

Curer le fond, conserver la fougère mais éliminer le lierre (couper au pied puis arracher une fois desséché). Dégager les pierres à seaux.

Le Bourg – Section ZE (page 40)

- **Mairie**

Construit sous Napoléon III, ce bâtiment possède un plan globalement rectangulaire. L'édifice se compose en réalité d'une partie centrale de plan carré correspondant à la mairie auquel sont accolés deux ailes (l'école de garçons et l'école de filles). La mairie est en légère saillie par rapport au reste du bâtiment, chaque corps comprend deux travées. L'ensemble possède un étage, la mairie comprend même un grenier. Les murs sont construits en granit et couverts d'un enduit ocre clair. Des pierres de taille sont apparentes au niveau des ouvertures, du chaînage d'angle et du bandeau qui délimite les étages. Le toit en ardoise est à quatre pans.



- **Pierres 7 et 8**

Une croix de Malte en relief est surmontée d'un reposoir. Celui-ci est une planche de granit pour déposer le cercueil, permettant de le bénir et de laisser les porteurs se reposer.

Eglise et pierres 9, 10, 11 et 12

Chamberaud était une commanderie de l'ordre de Malte. Les templiers y avaient un établissement dont la chapelle en 1282 dépendait de l'église de Fransèches. Celle-ci, devenue église paroissiale, était attenante aux bâtiments de la Commanderie.

En 1313, à l'abolition de l'ordre du Temple par le roi Philippe IV Le Bel, la commanderie est donnée à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui l'a gardée jusqu'à la Révolution en 1789. Vers 1617, la Commanderie était constituée d'un domaine agricole comprenant terres et moulins. Le château comportait une tour ou maison d'habitation du commandeur, ce corps de logis était composé de plusieurs étages et d'une basse-cour avec deux corps de logis servant de ménagerie.

La commanderie se composait également de bâtiments annexes dont un cellier, une étable à chevaux et un four commun. Le tout était enserré d'une muraille précédée d'un fossé sans eau. La commanderie de Chamberaud située sur un éperon rocheux est un site défensif par excellence. Aujourd'hui, l'église est un vestige irréfutable du village primitif. Le tracé des remparts serait encore visible, par ailleurs, on retrouve de nombreuses pierres de réemploi dans toute la commune (croix maltée, linteau, pierre d'encadrement moulurée, blason, visages).

L'église de la fin du XIII^{ème} siècle ou du début XIV^{ème} réparée à la période moderne possède une nef à chevet droit de quatre travées, la dernière formant chœur. Ses voûtes d'ogives de pierres écroulées ont été remplacées par des voûtes d'ogives en bois avec lierne. Les supports anciens des nervures ont été conservés, ce sont des colonnettes à chapiteaux polygonaux, arrêtés à 2.50 mètres du sol environ qui reçoivent des culots à masque humain.

De cette voûte ancienne doit provenir la jolie clef encastrée dans le mur sud (pierre 9). Egaleement visible sur cette face, deux cadrans solaire inversés ayant été réemployés dans les contreforts de l'église (pierres 10 et 11).



Pendant la guerre de 100 ans, l'église avait été surélevée et fortifiée, des restes de mâchicoulis existent sur la façade sud. Le chevet est percé de trois baies longues et étroites en plein cintre. Le portail qui a été percé dans la tour-clocher terminant l'édifice à l'ouest est une imitation gothique moderne³. Sur la façade nord, le linteau d'une porte de cave est sculpté en arc Tudor et surmonté d'une croix maltée (pierre 12).

A l'intérieur de l'église, outre un autel en bois du XVII^{ème} siècle, trois croix maltées gravées dans des pierres de taille sont visibles dès l'entrée.

- Escalier 2 (Section ZE parcelle n°147)

Cet escalier est circulaire et convexe. Il comprend six marches, elles mêmes formées de gros blocs de granit.

³ Louis Lacroq, Les églises de France – Creuse. Paris 1934. P. 35 – 36.

⊗ Aménagement : Escalier 2 et parcelle attenante (tous deux communaux)

L'escalier nécessite une complète restructuration. Il faut le démonter totalement et consolider les fondations si elles existent sinon il faudra en poser, par la suite il faudra remonter l'escalier en conservant sa forme.

Il faut arracher les lilas, lierres et autres ronces qui ont poussé dans le muret et qui ont tendance à le déstabiliser.

La parcelle n°147 correspond à l'ancienne basse-cour de la commanderie, elle serait dallée à 30 à 40 centimètres sous le niveau du sol. Des sondages pourraient être effectués pour connaître l'état réel du pavage, dans l'éventualité d'une mise à jour de celui-ci pour créer une place destinée à différentes activités (foire, marchés...).

- Cuvier 2
- Fontaine 1 (Section ZE, sur la voie communale ou parcelle n°154)
Dans le mur de soutènement cette fontaine possède un linteau avec arc en plein cintre formé de deux blocs. La hauteur de cet édicule entre la margelle et la voûte est de 80 centimètres, sa largeur est de 90 centimètres. Le fond est plat, nous retrouvons une pierre à seaux sur le côté.

⊗ Aménagement :

Curer le fond, débarrasser de la végétation qui l'obstrue.

- Lavoir 5 (Sur la voie communale)
Il a été comblé par les sédiments charriés par la rivière, la végétation s'y est développée au point de ne plus permettre de distinguer quoi que ce soit. Seuls les dires de la population locale et les quelques pierres qui en marquent le contour nous permettent de le situer.

⊗ Aménagement :

Evacuer la végétation et les sédiments accumulés, consolider si nécessaire l'ensemble de la construction, rajouter des pierres s'il en manque.

- Aqueduc 2 (sur la voie communale)
Il forme un pont, des traces sont visibles en différents endroits.

⊗ Aménagement :

Mettre à jour une partie des pierres recouvertes par la végétation herbacée.

- Cascade : Dans une parcelle boisée, le ruisseau de Chamberaud prend une allure chaotique et forme la cascade des Roches.

Le moulin du Puy – Section AE

- Escaliers 3 et 4 (Section AE parcelle n°102)

Au dessus du bief, dans un mur de soutènement, deux escaliers se font face. Les marches sont formées de gros blocs en saillie du mur. Ils permettaient l'accès au bief, pour prendre de l'eau, ou pour le franchir.



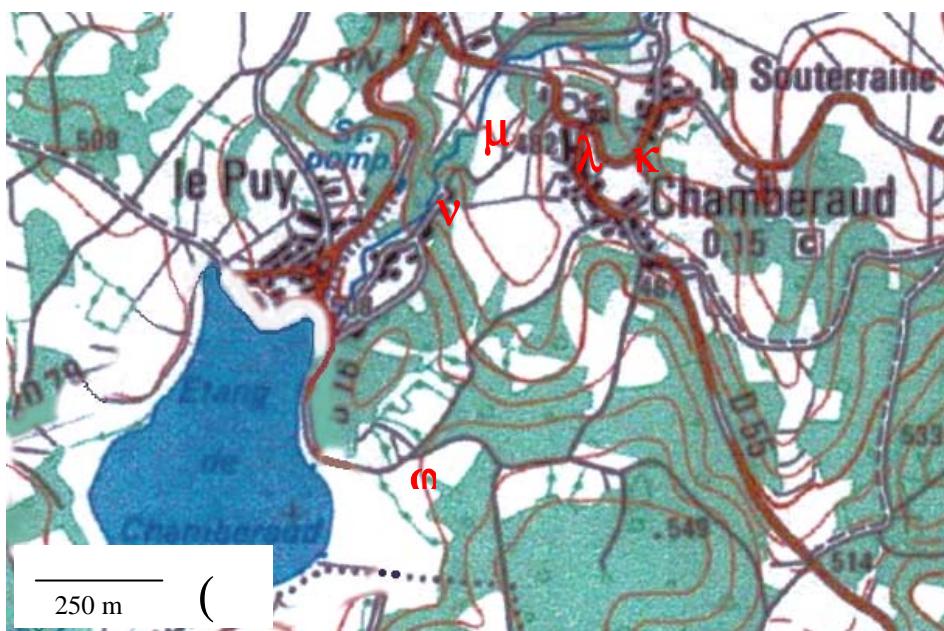
⊗ Aménagement :

Dégager sommairement les abords en enlevant les arbustes qui risquent de fragiliser le muret qui soutient les escaliers.

Le bief passe sous la route pour alimenter la meunerie Devane. Aujourd'hui, seul le moyeu formé d'un tronc d'arbre est visible à l'extérieur de la bâtisse et permet une identification.

3. Aménagement du sentier

Circuit des Buées – Carte n°8



Source fond IGN 2230 Est Mai 2000 Réalisation : LW PM PT R-HV SF

Nous jugeons utile de pratiquer des aménagements sur le sentier pour des raisons de sécurité et d'esthétisme. Ceux-ci représentent des actions diverses et adaptées autant que possible à chaque cas. Nous en retenons cinq sur le parcours.

1 Dans cette zone il est souhaitable d'arracher les genêts et de mettre un banc de pierre, cet aménagement est déjà préconisé sur la liaison au point 8..

Dans toutes les parties boisées il faut sécuriser le sentier en coupant et en débardant tous les arbres couchés ou abîmés par la tempête.

2 Le sentier doit être retravaillé depuis le village de la Souterraine jusqu'à Chamberaud. Deux actions doivent être menées :

- Arrachage des haies et des ronces qui ne sont pas entretenues et dont la répartition sur le parcours est anarchique. Elles ont tendance à désolidariser le muret,

- Traiter l'ancienne décharge (en contre bas de la mairie), enlever tous les détritus accumulés qui sont aujourd'hui recouverts par les orties, ressemeler de l'herbe et traiter si besoin est contre les orties.

3 Mettre un escalier en place en-dessous de la mairie, à côté de la décharge. Nous estimons la longueur nécessaire de l'escalier à trois mètres, quant à sa hauteur nous l'estimons à deux mètres. Pour calculer le nombre de marches nous utilisons la formule $2H+G = 65$ cm c'est à dire que deux hauteurs de marche plus une longueur de giron (marche) doivent être égales à soixante cinq centimètres pour obtenir un escalier agréable à pratiquer. Après avoir fait le calcul nous trouvons 11 marches d'une hauteur de 18.2 cm pour une longueur de 27.5 cm chacune. Cette construction permettra de franchir le dénivélé avec plus d'aisance.

Les matériaux que nous préconisons sont le bois et la pierre. Le premier présente l'avantage d'être peu onéreux (pouvant provenir des troncs débardés sur les sentiers) il est en outre facile à poser, par contre sa longévité est réduite et il reste glissant en cas de pluie. La pierre est quant à elle plus résistante aux attaques du temps mais elle est plus difficile à travailler. Il est toutefois souhaitable d'éviter d'utiliser du béton, par souci d'intégration.

4 Le sentier dans ce vallon est particulièrement boueux car le cours d'eau et le trop plein de la fontaine 2 passent en travers du chemin. Un curage de ces deux éléments permettrait d'évacuer l'eau plus efficacement. En outre il apparaît comme nécessaire de poser deux, voire trois blocs suffisamment stables de part et d'autre du trop plein permettant le passage « hors d'eau ».

5 Il faut ouvrir un passage qui permette d'accéder à la cascade sans nuire à la végétation qui paraît sensible. Du tuf permettrait de matérialiser cet accès après l'avoir débarrassé de la végétation. Il paraît judicieux de disposer ce passage en amont de la cascade car l'impact paysager serait moindre. Un banc en pierre doit être disposé.

Ces aménagements plus ou moins discrets guiderons le public vers les éléments importants du patrimoine de Chamberaud en présentant l'importance des usages de l'eau.

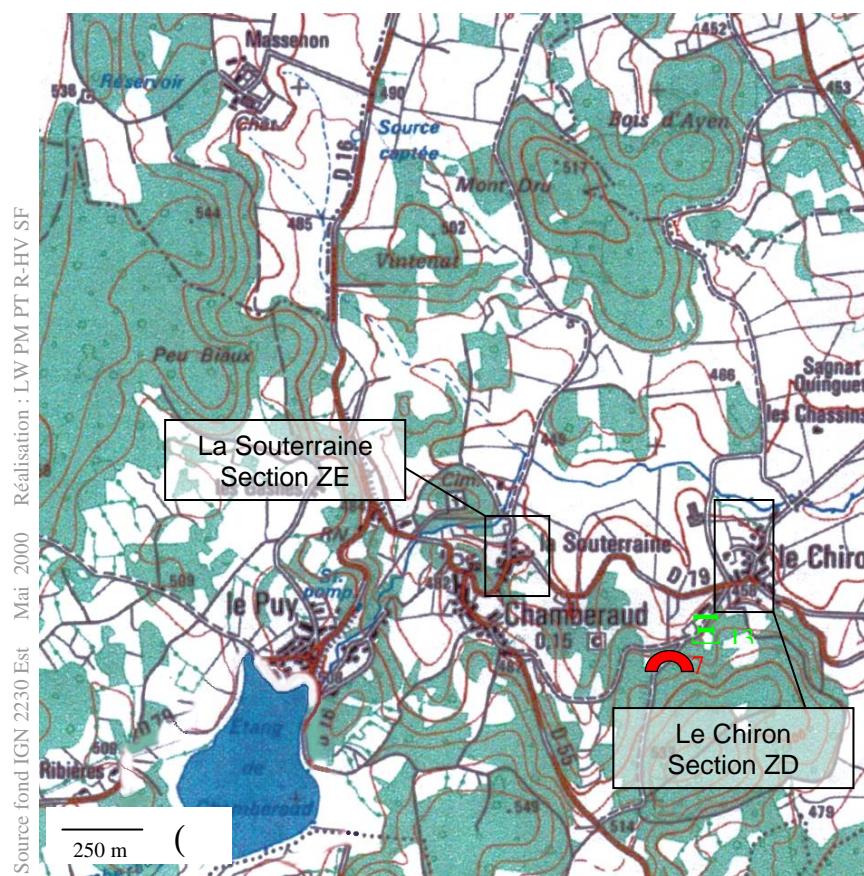
CIRCUIT DE LA MEULE A CIDRE

1. Vocation du circuit

Ce parcours de 6 kilomètres pour une durée approximative de deux heures est une *promenade* à caractère patrimonial et culturel. Destiné à tout type de public, il constitue un intermédiaire entre la *balade* et la *randonnée*. Sa vocation est la découverte des patrimoines de pays que l'on retrouve autour de Chamberaud

2. Inventaire et aménagement du patrimoine

Circuit de la meule à cidre – Carte n°9



Le circuit emprunte une partie du tracé du circuit des buées.

La présentation du patrimoine commence sur la place de la mairie où sera proposé un écart vers l'intérieur du bourg. Cette variante proposera la découverte de quatre ouvrages liés à la production du cidre.

- Les dispositifs de la fabrication du cidre

Les premiers ouvrages cumulaient deux fonctions, celle de broyeur et celle de pressoir. Ils comprenaient deux éléments, une base ou socle de forme le plus souvent circulaire et une meule.

Le socle est une imposante pierre de taille. Le creusement permet de maintenir la roue et de contenir les fruits. La partie évidée correspond à la largeur de la meule.

Celle-ci, également de granit, est percée et permet ainsi de mettre un axe et donc de la faire rouler sur le socle.

Ce système a évolué et ces éléments ne servent plus qu'à broyer les fruits, le socle n'est plus percé. On a augmenté le rendement en utilisant un système de pressoir à vis. Il est formé d'un bac de granit creusé, dans lequel on disposait la compote. Une vis en bois permettait d'extraire le jus que l'on récupérait par un orifice situé dans l'une des faces du bac.

Le Bourg – Section ZE (page 40)

- Pressoir 1 – Broyeur 2

Les deux angles d'un massif, destiné au fleurissement, sont marqués du réemploi d'un pressoir et d'un broyeur.

Ces deux pierres bien que réemployées, ne sont pas mises en valeur. On peut passer à proximité sans les voir, mais étant incluses dans la maçonnerie elles semblent difficiles à déplacer pour être mises en évidence.

- Broyeur 3 – Meule 3

Dans un jardin, ces deux pierres présentées ensemble dans leur position d'usage servent aujourd'hui d'ornement.

La Souterraine – Section ZE (page 43)

- Broyeur 4 – Meule 4 (Section ZE, parcelle 60)

Le Broyeur et la meule sont associés contre le mur d'une habitation.

Une pierre sculptée qui rappelle la forme d'un oculus se trouve également posée sur le broyeur.

Une herse articulée est adossée à ces éléments. Elle est composée de trois pièces métalliques assemblées les unes aux autres. La herse était tractée par un animal au moyen d'un palonnier.

⊗Aménagement :

Les abords enherbés doivent être entretenus par une tonte régulière. Les pierres sont à nettoyer. La meule est à redresser dans son socle, un axe pourra éventuellement compléter l'ensemble. La pierre de taille et la herse pourront être conservées à proximité comme traces supplémentaires d'une époque révolue.

- Puits 8 (Section ZE, parcelle 57)

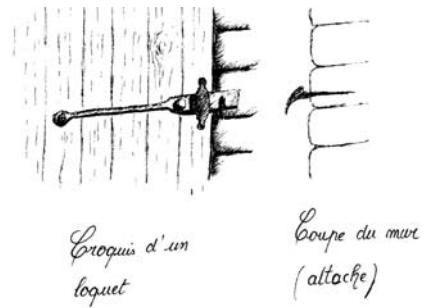


Dans le mur d'une habitation se trouve un puits. Sa hauteur avoisine 1.50 mètres, elle est formée d'un linteau monolithique à fond plat. Sa profondeur atteint 2.50 mètres. Ce puits était fermé par une porte de bois, visible à côté de l'édicule. On retrouve également deux gonds inclus dans la maçonnerie et le système de fermeture par loquet métallique.

Les pierres des jambages et du linteau sont taillées de sorte à épouser la porte. A l'intérieur du puits, l'emplacement du treuil qui devait être chevillé est encore visible. Sur le côté droit du puits, une niche, recouverte de lierre, pouvait accueillir une statuette et une pierre à seuil se détache de la façade.

⊗Aménagement :

Le puits étant encore utilisé, le curage ne semble pas nécessaire. La porte devrait être remise en état en conservant son système de fermeture, un loquet. Le treuil chevillé et une chaîne pourront être remis en place. Dégager la niche. La surface en herbe doit être tondue régulièrement.

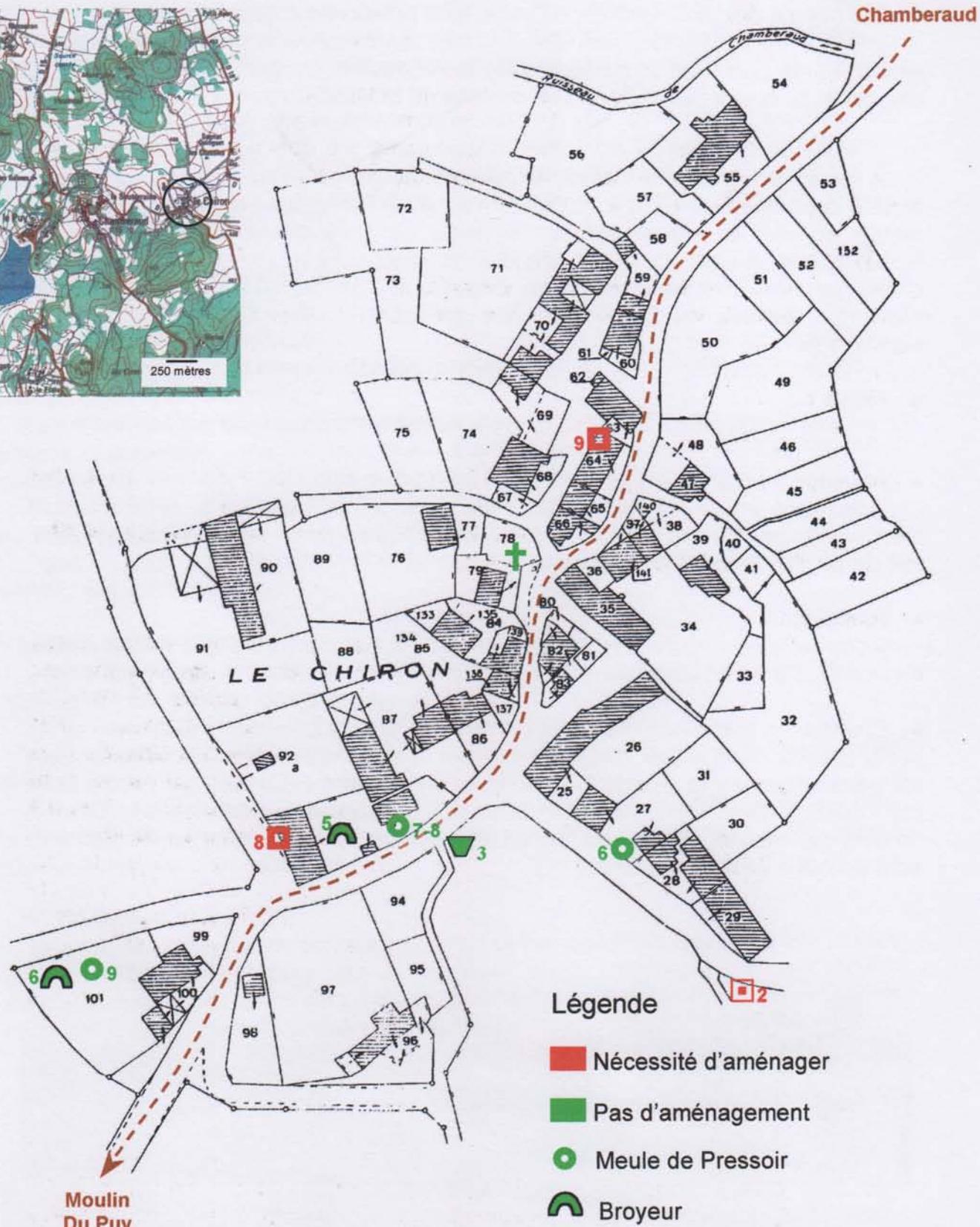
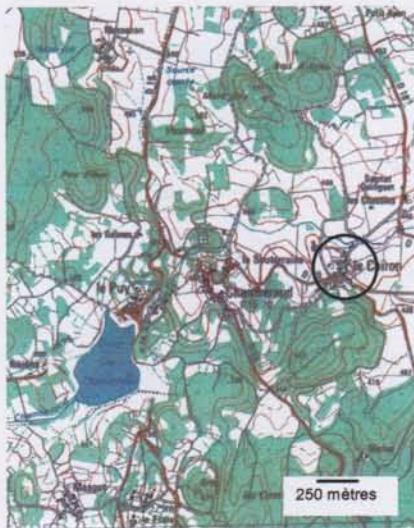


- **Meule 5**
Couchée dans l'herbe, la meule d'un pressoir à cidre attend d'être découverte.
- **Aqueduc 3**
Dans le pré, passe encore l'aqueduc, les traces les plus visibles de cette ancienne construction se trouvent dans cette parcelle. Sans y pénétrer, on voit deux passages, formés par ces pierres qui enjambent le ruisseau.
- **Rempart**
Si l'on se retourne, une dénivellation nette du terrain se poursuit de part et d'autre du sentier. Ce muret correspondrait à l'ancien rempart extérieur de la commanderie.
- **Château de Massenon (1482)**
Au premier plan, l'une des deux tours d'angles cylindriques est adossée aux remparts encerclant la propriété. L'ancienne entrée est matérialisée par une porte en plein cintre, celle-ci est coiffée d'une cabine de défense avec mâchicoulis et herse. A l'arrière de l'imposant logis, une tour quadrangulaire est visible. Les autres bâtiments sont surtout à vocation agricole.



- Le domaine de Massenon, vu du sentier.

Inventaire et Aménagement du Patrimoine
Le Chiron – Section ZD – Carte n°10



Légende

- Nécessité d'aménager
- Pas d'aménagement
- Meule de Pressoir
- ▲ Broyeur
- ▼ Cuvier à linge
- Puits
- Fontaine
- + Croix
- Circuit de la meule à cidre

Echelle :

50 mètres



Le Chiron – Section ZD

- Croix 1

La croix surmonte une série de socles. Le premier est de base carrée de 1.50 mètres de côté. Celui-ci est constitué de pierres de taille maçonnées comme l'ensemble de l'édicule. Cette base est surmontée d'un fût trapézoïdal de base carrée qui se prolonge par la croix. De forme latine, elle est chanfreinée et ornée d'un cercle à la croisée de la hampe et des croisillons.

- Puits 9

Le puits de granit est rond avec deux potences en fer. Les chevalets toujours présents, supportaient le treuil et sa manivelle (manquant). Le puits est profond et recouvert de lattes de bois pour plus de sécurité.

Légèrement à l'écart du parcours et ne correspondant pas à la thématique retenue, il ne semble pas prioritaire de le remettre en valeur en lui redonnant un treuil.

- Meule 6

Un écart sera à nouveau proposé dans cette ruelle où de nombreux éléments sont intéressants.

Cette meule de pressoir est inclue dans le muret d'un jardin, on peut également y voir des bâches de différentes dimensions.

- Fontaine 2



Ce surprenant édicule, inclus dans un mur de soutènement, est coiffé d'une meule de moulin. Celle-ci, d'un diamètre plus important pour une épaisseur plus réduite (15 centimètres environ) que celle des meules à cidre, est également percée au centre.

Le bac de la fontaine est monolithique, son alimentation se fait par un conduit situé juste sous la meule. L'évacuation de l'eau se fait par un conduit situé juste sous la meule dans deux bâches successives.

⊗Aménagement :

Changer le conduit PVC (et son calage de tuiles) qui sert actuellement à véhiculer l'eau. Retrouver la source pour une alimentation permanente. Curage et nettoyage du bac. Refaire ou enlever la fixation du tuyau d'évacuation du trop plein. Un jeune saule pleureur est planté sur le muret et risque de désolidariser le mur et la fontaine qui y est encastrée. Arrachage ou coupe nécessaire de l'arbuste.

- Cuvier 3

Une grande vasque est aujourd’hui ornée de fleurs. Ce récipient pourrait être un cuvier à linge. Il aurait été déterré au château de Massenon et rapporté ici.

- Broyeur 5 – Meule 7 et 8

A l’entrée d’un jardin, une meule et son broyeur sont présentés ensemble ; au fond du potager, une autre meule à moitié enterrée sert de siège.

Puits 10 (Section ZD, parcelle 93)

Inclut dans un mur, ce puits est assez semblable aux autres. Il se compose d’un linteau plat monolithique, le fond est irrégulier et la margelle est au niveau du sol.

⊗Aménagement :

- Curage.

- Rechercher la source.

- Nettoyage et entretien des abords (évacuation des débris de tuiles et autres) le long d’un muret.

- Broyeur 6 – Meule 9

Toujours dans un jardin, les deux pierres sont présentées ensemble, cependant la meule est plus fine que la rainure laissée dans le granit. Les deux pierres n’étaient probablement pas ensemble à l’origine.

- Pierre 13

Une imposante pierre de taille représente une croix de Malte ainsi qu’une tenaille et un marteau. Cette pierre est peut-être un témoin de la forge de la commanderie.

- Broyeur 7

Un broyeur se trouve isolé dans la forêt. Il est à proximité du sentier et était recouvert de mousse et de feuilles mortes.

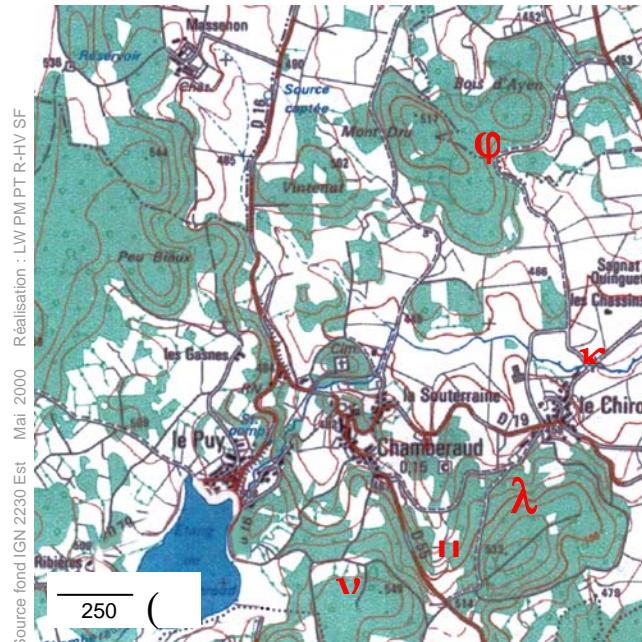
⊗Aménagement :

Il pourrait être rapproché du sentier et mis en évidence pour servir de support à une halte.

Dans cette optique il pourrait être amené en haut de la pente où une fenêtre s’ouvre dans le boisement.

Aménagement du sentier

Circuit de la meule à cidre – Carte n°11



φ Sécuriser et nettoyer le sentier traversant la forêt (deux arbres couchés et branches menaçantes en hauteur).

Le Chiron

κ Effacer le balisage de la partie goudronnée qui contourne le village.
Rebaliser la traversée du village.

λ Un ou deux arbres en travers à dégager.

μ Aménagement d'une zone de repos avec le broyeur 7 et une pierre plate ressemblant à une pierre sacrificielle (incurvée en son centre avec deux « rigoles » de part et d'autre) trouvée à proximité.
Dégager le bouleau boursouflé à droite de la fenêtre.
Cette curiosité végétale sera dévoilée et l'augmentation de la luminosité lui sera bénéfique.

ν Débarder les arbres. Reconstruire les murets éboulés par la tempête afin de retrouver l'aspect originel.
Traiter la décharge, en contrebas qui crée une pollution visuelle ou planter un rideau d'arbres servant d'écran visuel.



- Sentier, entre la D 55 et l'étang.

MISE EN PLACE DES CIRCUITS THEMATIQUES

1. Le choix des thématiques

Nous pensons indispensable d'attribuer à chacun des deux parcours une thématique propre, permettant de leur donner une vocation spécifique.

Le petit circuit, très riche d'édicules voués à l'eau serait décliné autour de cet élément. Il pourrait s'intituler « circuit de la cascade des roches » ; le mot cascade est porteur de dynamique, de nature sauvage ce qui incitera les gens à partir à sa rencontre. Cependant, en période estivale, le débit est affaibli et le terme de cascade pourra s'avérer trompeur.

Ce parcours intitulé « circuit des buées », évoque les grandes lessives et véhiculerait l'image de l'eau dans un contexte ethnologique. Il laissera planer un mystère d'où une envie d'approfondissement du parcours.

Le plus grand circuit pourra évoquer la fabrication du cidre à travers les techniques utilisées et des arbres fruitiers.

2. Présentation des thématiques

Pour identifier les deux parcours, nous jugeons utile de créer en plus des balises directionnelles et des panneaux de présentation un petit guide. Ce petit livret pourrait être couplé avec celui du moulin.

Se présentant sous la forme d'une pochette cartonnée contenant des fiches détachables il permettrait d'aborder des thèmes variés avec une certaine concision. Nous souhaitons que ce type de présentation soit préféré aux dépliants touristiques à trois volets qui s'accumulent dans les offices de tourisme. Nous envisageons un ouvrage à caractère ludique, riche en illustrations.

Ce document pourrait être mis à disposition ou à la vente sur le site du moulin, à la mairie de Chamberaud, à Masgot et dans les structures qui travailleront en relation avec le site (Pays-âne par exemple).

Nous allons maintenant évoquer les différents thèmes que nous jugeons intéressants. Nous émettrons des propositions de contenu pour les différentes fiches. Ce travail s'appuie sur l'inventaire du patrimoine précédemment réalisé.

2.1. Thématique des fontaines et puits

Le parcours des buées est riche de six puits et d'une fontaine. De formes diverses, ces constructions sont humbles et pleines de charme grâce aux proportions et aux matériaux utilisés. La fiche thématique proposerait dans un premier temps des données générales sur le thème puis elle s'attacherait à développer légendes et anecdotes autour de ces constructions.

La première partie s'organisera autour d'un schéma descriptif permettant d'identifier les éléments constitutifs de l'édicule.

Il paraît nécessaire de sensibiliser le public randonneur sur le fait que ces éléments du petit patrimoine sont en perdition depuis 1965, date à laquelle la commune a été dotée de l'adduction d'eau.

Par ailleurs, des légendes et des anecdotes locales pourraient être ajoutées. Nous n'avons pas recensé de fontaines miraculeuses ici comme on peut en retrouver dans d'autres communes (lieu dit de Bonnefond à Saint-Georges-la-Pouge par exemple). Une enquête pourrait être menée auprès de la population locale afin de relever différentes petites histoires. Cela apporterait une dimension ethnologique au guide.

2.2. Le temps des buées

Le parcours comprenant quelques lavoirs et des cuviers à linge, pourrait exposer le temps des buées. Ces moments majeurs réunissaient les femmes pour le grand nettoyage du linge. Les grandes lessives avaient lieu une à deux fois par an, au printemps et à l'automne, mais chaque semaine, on décrassait et rinçait le petit linge.

Le cuvier ou bujadier taillé initialement dans le granit est devenu une cuve de terre cuite à partir du XIXe siècle. Il comportait un trou à la base que l'on bouchait avec un linge et un bout de bois. Le linge le plus sale était disposé au fond du récipient et l'on déversait plusieurs fois de l'eau bouillante sur celui-ci avant d'aller le rincer au lavoir en le frappant avec le battoir.

Dans le cuvier, des cendres de bois servaient de détergent. Les cendres de châtaigner étaient éliminées, le tanin qu'elles contiennent pouvaient colorer le linge⁴. On présentera également les outils de la lavandière : battoir à linge, baquet pour s'agenouiller sous forme de dessin.

Un descriptif des différents types de lavoirs pourrait être présenté, mais l'accent devrait être placé sur la vie autour de ces espaces collectifs d'échanges et de sociabilité.

Les légendes des laveuses de nuit ou les dictons se rapportant à la lessive seraient cités.

Le sujet étant vaste, une fiche présenterait la lessive et ses techniques et une autre pourrait présenter les lavoirs et les légendes.

2.3. Le cycle de l'eau

L'omniprésence de l'eau le long du parcours nous incite à présenter l'eau dans son cycle naturel. Le carton pédagogique présentera les différences de biotopes entre le plan d'eau et la rivière. L'étang de Chamberaud est une retenue de seconde catégorie. Comme bien souvent, dans ces eaux, deux poissons attisent toutes les convoitises. La force et la ruse tranquille de la carpe s'opposent à la puissance de l'impulsivité du brochet.

Un descriptif biologique des principaux carnassiers et cyprinidés ainsi que les techniques de pêche employées pour les capturer seraient révélés.



⁴ Fournajoux O., 1999. Au détour des chemins de Haute Marche et de Combraille – Fontaines, Puits, Lavoirs. Ed. ADHMC. 56 P.

A l'aval, le ruisseau a subi les influences du plan d'eau et n'abrite plus de truites même si le profil du cours d'eau s'y prête.

Une sensibilisation par rapport aux pollutions pourra alors être suggérée. L'eau bien immatériel et collectif est le premier constituant de notre planète mais aussi l'un des plus fragiles.

2.4. Thématique des moulins et de l'aqueduc

Nous pouvons rencontrer sur le circuit des buées, deux moulins et les vestiges de cinq autres édifices. Ce sont au total sept moulins qui se succédaient depuis l'étang de Chamberaud jusqu'au lieu dit « Lélo » au pied du bourg. Chaque moulin était alimenté en eau par l'aqueduc qui couvrait le ruisseau de Chamberaud sur toute sa longueur. Il se poursuivait visiblement en aval du lieu dit « Lélo » ce qui est pour la population locale la preuve qu'il existait d'autres moulins plus loin.

La fiche pourrait présenter autour d'une petite carte la fonction de chaque édifice en reprenant les informations du journal des amis de Chamberaud, en les complétant avec les connaissances des habitants (les familles Magnat, Devane et Peyne en particulier).

Ainsi, il faudrait préciser que le site du moulin du Puy comptait trois constructions (la première était un moulin à huile, la deuxième permettait de battre les draps et la troisième de produire de la farine). Seule la troisième est encore visible aujourd'hui. La quatrième appartient à MONSIEUR et MADAME Devane et servait à la production de farine. Le cinquième (en contrebas du précédent) ainsi que les sixième et septième (plus en aval, au lieu dit « Lélo ») ont été démolis. Seuls les dires des villageois, les cartes anciennes (cadastre napoléonien et carte de Cassini) et quelques petits indices (comme les traces d'un bief) nous permettent de les localiser.

2.5. La Commanderie

L'histoire de la commune de Chamberaud nous pousse à évoquer la thématique des templiers. Le Temple était un ordre religieux et militaire créé en 1119 pour protéger les pèlerins en terre sainte et combattre les fidèles. Chaque établissement templier était une seigneurie, appelée commanderie. On en a dénombré jusqu'à 9000, Chamberaud était l'une d'elle.

La commanderie appartenait à l'ordre de Malte aboli en 1312 par le roi Philippe IV le Bel, elle sera reprise par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui soignaient les malades et hébergeaient les pèlerins jusqu'en 1789.

L'histoire de la commune pourrait donc être reprise en exposant les différents bâtiments autrefois existants et les vestiges aujourd'hui toujours visibles (église, rempart, fondation de bâtiments éboulés).



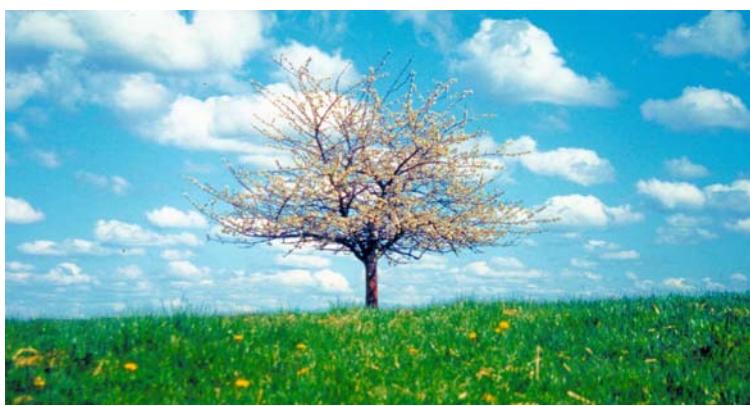
Un jeu ou un parcours spécifique autour de la recherche des croix de Malte dans la commune pourrait être proposés dans une fiche. Au cours des recherches, nous avons visualisé 7 croix de Malte sur différents bâtiments, mais certainement y en aurait-il encore d'autres à découvrir dans la commune.

D'autres pierres de réemploi attirent également notre curiosité, les vocations de la voûte, des visages sculptés et des cadrans solaires pourraient ainsi être rapidement décrites.

2.6. Thématique des pressoirs et des meules à cidre

Que ce soit sur le site du moulin ou dans les trois hameaux traversés par le circuit, de multiples meules, pressoirs et broyeurs se retrouvent. Ils sont parfois mis en évidence dans les jardins tels des statues baroques, nous pouvons aussi en retrouver abandonnés sur le bord des chemins.

Nous avons recensé 9 meules, 7 broyeurs et 2 pressoirs dans le précédent inventaire patrimonial. Ceux-ci donnent une véritable âme au parcours. Aussi, nous pensons nécessaire de donner ce thème au circuit de promenade.



La fiche présentera le rôle de chaque élément. Par extension des informations se rapportant à la culture des pommes pourraient être apportées, elles permettront d'avoir une vision globale de cette activité.

Autour d'illustrations, apparaîtront les différents éléments constitutifs du système.

Les informations fournies s'inspireront des descriptions qui apparaissent dans l'inventaire patrimonial. L'évolution des matériels pourrait être explicitée grâce à des schémas.

Les essences traditionnelles de la région (comme *la Sainte-Germaine*) seraient citées et une rapide description des fruits (en terme de morphologie, de saveur et de couleur) pourraient clôturer la fiche.

3. La signalétique

Une signalétique identique devra être instaurée sur l'ensemble des boucles de découverte ou de liaison en partance du moulin. Les projets de sentiers se faisant en partenariat avec la commune Fransèches, l'esprit de la signalétique proposé à Masgot par MONSIEUR Alain Freytet, paysagiste d.p.l.g., pourrait être conservé. On ne reprendrait pas autour du moulin, les symboles des rébus de Michaud mais un logo pourrait présenter et flécher la thématique des parcours.

La liaison Moulin – Masgot serait l'alliance du portrait de l'artiste et d'une roue à augets de moulin.

Le circuit de la cascade ou de la commanderie, serait véhiculé par l'image d'un seau ou d'une croix de Malte. Le seau montrant le parcours de l'eau qu'elle soit vive ou d'usage domestique. La croix, symbole des Templiers se retrouve sporadiquement dans toute la commune.

Le circuit des meules à cidre serait quant à lui figuré par une meule (avec ou sans son support).

Les supports de signalétique retenus sont bien sûr importants dans l'intérêt et l'intégration du sentier dans son environnement. Le moulin était habité par un charron d'où l'emploi fréquent d'un bleu charrette sur le site. Cette couleur spécifique correspond à l'image du site et de la vie s'y étant déroulée. Cette couleur vive mais non agressive rappelle la thématique et l'omniprésence de l'eau sur le parcours.

Des bardes de châtaigner pointés teintés pourraient être disposés le long des parcours. Le logo serait alors pyrogravé ou peint en noir.



-Chenil de la Marquise

Ces panneaux qui constituerait la signalétique directionnelle devraient être complétés, au départ des parcours, par un panneau d'information. Celui-ci serait placé à proximité du stationnement du moulin ou mis en évidence sur le site. Son rôle est d'informer les usagers de l'existence d'itinéraires. Le panneau proposera un schéma cartographique du site et des itinéraires tracés. Il fera mention du type de balisage et de la thématique développée (éventuellement, la possibilité de se procurer le topo-guide à 'accueil du moulin).

Le panneau pourrait être un support en bois de châtaigner avec carte sur tôle d'aluminium. Si un panneau similaire est mis en place sur le village de Masgot, il devra faire mention des boucles du moulin.

4. Pérennité des sentiers et faisabilité des aménagements

Ces projets d'itinéraires empruntent des sentiers ayant actuellement simplement fait l'objet d'un balisage par la Communauté Intercommunale à l'Aménagement du Territoire (Ciate) du Pays Creuse-Thaurion-Gartempe. Mais ceux-ci ne sont pas inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

L'inscription des chemins au PDIPR est une mesure de protection du patrimoine rural collectif⁵. Elle est obligatoire dans un contexte de valorisation touristique du patrimoine sentier. L'accueil de randonneurs et le développement de produits autour de ce thème sont nos objectifs. L'inscription des sentiers se fera après délibération du Conseil Municipal qui s'engagera alors à :

1. Conserver à ces sentiers de randonnée, praticables toute l'année, un caractère public et ouvert.
2. Assurer l'ouverture des itinéraires et garantir leur entretien de façon régulière chaque année, soit au plan municipal, soit en délégant la maîtrise d'ouvrage des travaux d'entretien à une autre structure de son choix.
3. Assurer la réalisation du balisage des sentiers conformément à la fiche technique balisage de la charte nationale de la Fédération Française de

⁵ Loi du 22 juillet 1983, complétée par le décret du 6 février 1986 et par la circulaire du 30 août 1988.

Randonnée Pédestre (F.F.R.P.), en référence aux spécificités des sentiers (pédestre et V.T.T.) et garantir le renouvellement des marques autant que de besoin.

Ces mesures d'inscriptions au PDIPR sont en cours sur les communes de Chamberaud (sentiers sur lesquels nous avons travaillé) et sur la commune de Fransèches. Creuse Randonnée est chargé du montage de ces dossiers.

Les propositions d'aménagement mentionnées ayant pour objet le patrimoine de pays ou le patrimoine sentier seraient réalisées par différentes structures. Creuse Randonnée ou la CIATE pourraient alors être chargés de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le suivi des travaux.

Les différentes structures du département habituées à ces types de chantiers sont :

- La CIATE, une de ses fonctions est l'entretien des sentiers. Un engagement plus marqué (sur le terrain) de l'intercommunalité serait à envisager.
- Le CEPE (Creuse Environnement Patrimoine et Espace), structure qui travaille avec du personnel en contrat d'insertion. Son but est de former du personnel sur différents thèmes, tels que les entretiens des espaces verts, l'aménagement des cours d'eau, la mise en valeur du petit patrimoine, la mise en valeur des sentiers.
- Creuse Environnement est une association d'insertion loi 1901. Elle travaille avec du personnel en CES sur des thèmes assez proches, mais à coûts plus réduits du fait d'une différence de statut.
- La DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports). Son action est pédagogique puisqu'elle travaille avec des jeunes sur des chantiers encadrés par des artisans ou autres professionnels. Là aussi, les coûts seront réduits et la qualité assurée.

La structure du COORACE (Coordination des Organismes d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi) travaillera certainement sur le site du moulin pour la rénovation du bâti, mais elle pourrait également procéder dans le cadre d'un chantier spécifique à la restauration de murets de pierres bordant les sentiers.

Une journée ou un week-end sur la construction de murets en pierres sèches pourrait être organisé avec MONSIEUR Roland Bosser, Président de Maisons Paysannes de France-Creuse.

STRUCTURATION ET OPTIMISATION DU PRODUIT RANDONNEE

Les trois premiers parcours présentés ne devront être qu'une première phase en terme de propositions d'itinéraires autour du site. Une deuxième phase proposant une diversification de l'offre nous apparaît comme indispensable. Celle-ci devra favoriser la mise en réseau de pôles d'intérêts touristiques et patrimoniaux.

1. Un complément de sentiers nécessaire

Pour faire du moulin plus qu'une simple étape en allant ou en revenant de Masgot, différents itinéraires devront encore être réalisés pour obtenir une véritable marguerite de sentiers.

1.1. Le circuit de l'étang

Un petit parcours qui emprunterait les berges du plan d'eau serait d'un grand intérêt. La richesse de la faune et de la flore ainsi que le côté mystérieux des étangs offrent de nombreux thèmes à développer. Cette boucle pourrait passer dans le village du Puy qui serait ainsi dévoilé et mis en valeur.

Ici, le principal problème est que les prés pâturés du bassin versant sont très marécageux surtout au printemps. Cette boucle autour de l'étang pourrait employer un système de caillebotis et de ce fait ajouter un intérêt supplémentaire au parcours. Le chemin deviendrait lui même source d'incitation à la marche.

Monsieur Foiret, président du Syndicat des Eaux d'Ayun n'est pas défavorable à cette perspective mais il émet toutefois une réserve. En effet, le plan d'eau de Chamberaud a pour vocation l'alimentation en eau potable de douze communes (dont Ahun) d'où l'instauration prochaine d'un périmètre de protection autour de celui-ci. L'aménagement des berges et la pose de caillebotis seraient alors réglementés. Il serait donc nécessaire de rencontrer Mademoiselle Vidal, hydrogéologue à la D.D.A.F. afin d'avoir un avis sur cette question et de savoir quel sont les cadres déterminés par les textes normatifs et législatifs.

1.2. Le parcours en 8

Les réflexions devront également se porter sur la possibilité de faire un parcours en 8 c'est-à-dire partant du moulin et y repassant à mi-parcours pour la pause déjeuner. Les randonneurs auraient ainsi la possibilité de marcher sans porter leurs affaires.

Ce parcours pourrait utiliser le circuit de la meule à cidre pour la première demi-journée, lors de la deuxième, le circuit de l'étang ou toute autre petite boucle peuvent être envisagés.

1.3. Le parcours de randonnée

Une ou deux grandes boucles d'une vingtaine de kilomètres devront être balisées et aménagées. L'une d'entre elles passerait par Masgot et utiliserait la liaison.

2. La mise en réseau

Une structure d'accueil efficace et pérenne doit jouer le jeu du renvoi de la clientèle. Ainsi, chaque site pourrait proposer au sein de ses locaux les plaquettes promotionnelles des autres membres du réseau. Chamberaud ne compte pas d'office de tourisme, le moulin pourrait donc être un relais de l'office d'Ahun qui couvre tout le territoire de la CIATE. Une clientèle bien informée des richesses touristiques de la région serait plus tentée de revenir et de la promouvoir.

Pour le site du moulin, la partie la plus importante réside dans la liaison avec Masgot, cependant il paraît nécessaire de ne pas se cantonner à ce lien mais de créer une véritable toile d'araignée.

Le moulin du Puy pourrait donc à moyen terme jouer la carte de l'hébergement, en tant que point de départ offrant de nombreuses perspectives de chemins et d'itinéraires. Sa position en cœur de Creuse pourrait être une étape gourmande ou culturelle incontournable au même titre que d'autres sites.

2.1. Le Moutier d'Ahun

Parmi les sites à intégrer dans les itinéraires, le Moutier d'Ahun sera l'un des plus intéressant. Son fort potentiel touristique et sa proximité le rendent accessible pour un large public de randonneurs.

La boucle mise en place proposerait la découverte de :

- St Martial le Mont où l'on peut admirer une très belle église fortifiée du XIII^{ème} siècle et un fragment en très bon état de colonne gallo-romaine posé devant l'église,
- Chantaud où l'on remarque la Pierre des Mesures, autrefois utilisée comme balance sommaire, elle servait à l'acquittement des impôts seigneuriaux et à de nombreuses transactions.

Cette première phase du parcours représente environ 14 kilomètres.

Le retour pourrait se faire par Ahun (6 kilomètres) où l'on pourrait voir :

- La Creuse et sa vallée entre St Martial le Mont et Moutier
- Le Moutier d'Ahun : Eglise romane de l'ancienne abbaye, admirables boiseries du XVII^{ème} siècle – Musée de l'outil – pont du Moyen-Age enjambant la Creuse.
- Ahun : ancienne "Acitodunum" gallo-romaine – église romane – nombreuses maisons anciennes et vestiges de fossés.

Ce parcours pourra être subdivisé en deux parties égales selon le souhait des randonneurs. Le repas sera alors pris sur les berges de la Creuse.

2.2. Aubusson

Cette ville, haut lieu touristique creusois offre en plus de la tapisserie de nombreux intérêts. Elle serait à intégrer sur un parcours culturel se faisant à pied sur plusieurs jours ou à vélo. Ce type de randonnée serait destiné à un public dont l'intérêt sportif et naturel serait relégué au second plan.

3. Les partenaires locaux

Les retombées économiques de la randonnée sont difficiles à apprécier dans la mesure ou l'activité en tant que telle est souvent intégrée dans un séjour touristique. Pour profiter de cette constatation, il est important de proposer des « produits randonnées » en collaboration avec différents partenaires. Ces derniers que nous avons rencontré seraient favorables à une mise en réseau par ce biais. Ce volet constitue une phase importante du projet de communication de notre site.

3.1. Pays'âne

La ferme Pays'âne basée à Sardent, propose de découvrir la Creuse à pied avec un âne (Cf. annexe 39 40). L'animal est chargé de porter sacs et enfants sur des parcours de 1 à 7 jours pour une distance journalière n'excédant pas 15 kilomètres.

L'hébergement se fait en chambre d'hôte, gîte, relais d'étape, ferme ou hôtel. Les réservations et les étapes sont planifiées par Géraldine et François, propriétaires de la ferme. Il y a quelques années, les itinéraires proposés passaient par Masgot et Moutier mais le manque d'hébergements pouvant accueillir les ânes les ont contraint à développer d'autres boucles.

Suite à leur rencontre, la possibilité de créer une étape sur le moulin semblait les ravir. La thématique du pain serait ainsi à l'honneur. Géraldine fait cuire son pain biologique dans un four à bois, et le moulin servirait de support pédagogique pour l'explication de la production de farine panifiable.

3.2. La ferme du Puyberaud (Moutier d'Ahun)

Cette exploitation propose un accueil de randonneurs et tout un panel d'aliments fermiers produits sur site ou déposés par d'autres exploitants.

Cette ferme plus éloignée que le Moutier (par rapport au moulin) constituerait une possibilité de nuitée pour un parcours de deux jours de part et d'autres de la Creuse. A voir sur le parcours : Le Viaduc de Busseau dessiné par Eiffel, la Creuse et sa vallée.

3.3. La ferme du Cher (Ars)

Une thématique randonnée autour de la myrtille pourrait être imaginée en collaboration avec les exploitants, producteurs de myrtilles et de leur dérivés (confitures, nectars, myrtilles surgelées). Le circuit proposerait la fabrication des confitures et la dégustation des tartines au moulin après préparation et cuisson du pain dans le four du site.

Remarque :

Les deux exploitants cités étaient également partenaires de Pays'âne, la création de produits tels qu'ils ont été énoncés renforcerait les liens et faciliterait les échanges de clientèle. Ce principe serait favorable au développement économique de tous les partenaires.

CONCLUSION

Après avoir défini les caractéristiques du site et celles de son environnement, nous avons développé des potentialités touristiques pour ce projet.

La recherche d'un équilibre entre les éléments culturels et naturels, mais aussi les échanges entre tradition et modernité ont guidé notre démarche.

L'objectif était de replacer l'homme au cœur de son patrimoine.

Le projet visait avant tout la revitalisation du lieu, tout en s'intégrant dans un cadre plus large. Il s'agissait à la fois de restructurer le tissus local et de révéler les potentialités économiques touristiques, au niveau du site et de ses alentours.

Ce patrimoine retrouvera donc au sein du milieu rural, une « fonction d'usage », puisqu'il deviendra le point d'appel d'activités locales.

Cependant, n'oublions pas que l'investissement de départ sera très important et qu'il fera appel à des personnes motivées.

Une étude de financements sera essentielle pour faire aboutir le projet et pour qu'il puisse s'inscrire dans la durée. Si l'activité touristique de ce lieu s'engage pleinement dans une démarche professionnelle, le potentiel humain à mobiliser sera très important (rigoureux, fortement motivé) . Il faudra savoir s'adapter aux mutations du tourisme et instaurer une dynamique tout au long de l'année.

Bibliographie

- ARNOULD-VIDAL N., 1997. Répondre au-delà de la commande, dans la série plaine du Forez, Projet de reconversion d'un ancien étang. In Azimuts revue de design n°12, Paysage. St Etienne, Ed. Ecole des beaux-arts de Saint-Étienne.
- BROSSON P., Réseau National d'Observation, 1997. Approcher la rentabilité d'activités touristiques en milieu rural ; « un outil de travail pour les porteurs de projets ». Paris, Ed. SAREC. 282 P.
- BROUSSE R., FREYTET A., LAGRANGE J., MEUNIER J., MONTPIED B., NICOUX R., TRAPON P., URIEN P., 1993. Masgot – L'Oeuvre Enigmatique de François Michaud. Ed. Lucien Souny, 134 P.
- CANIN C., 1989. Au temps des moulins. Ed. de la Veytizon, 80 P.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE, juin 1996. Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux du tourisme rural, n°845 (supplément). Sens, Ed. Maison des Chambres d'Agriculture. 120 P.
- CREUSE RANDONNEE, 1999. Etude de création de circuits de Randonnée multi-activités, pédestres, VTT et cyclotouristique sur le canton d'Evaux-les-Bains et ses alentours. 21 P.
- DATAR et FFRP, 1999. Guide conseil – 49 fiches pour le développement de la randonnée pédestre des pays. 128 P.
- FITTER R., FITTER A., FARRER A., 1991. Guide des Graminées. Delachaux et Niestlé, 256 P.
- FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre), 1995. Sentiers de randonnées – La charte officielle du balisage. 64 P.
- FORNAJOUX O., 1999. Au détour des chemins de Haute Marche et de Combraille – Fontaines, Puits, Lavoirs. Ed. ADHMC, 56P.
- FREYTET A. A la découverte de l'espace Pêche et Nature – Livret Guide.
- FREYTET A. Etude paysagère et projet d'aménagement de l'espace pêche et nature de Pontarion. 71 P.
- MAGNAT R., 1995. Le moulin du Puy. In Les Amis de Chamberaud, le journal d'un village creusois – n° spécial.
- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE, 1999. Patrimoine rural n°132, cahier spécial : l'Eau. Paris, Ed. MPF. 48 P.
- MICHENAUD D., 1994. La restauration d'un moulin à eau ou à vent ; pourquoi et comment sauver un moulin. Paris, Fédération Française des Amis des Moulins. 22 P.
- ORSATELLI J., 1995. Les Moulins – Moulins à vent / Moulins à eau. Ed. Jeanne Laffite, 196 P.
- ROBERT M., 1999. Patrimoine de pays ; Petit Patrimoine et Patrimoine culturel ; Guide d'étude et de valorisation. 111 P.

Table des matières

CADRE DU PROJET	1
Introduction	2
LE MOULIN DU PUY :	
PROJET DE VALORISATION GLOBALE	3
APPROCHE SENSIBLE	3
HISTORIQUE	6
1. Les moulins à eau	6
1.1. Le moulin du Puy	6
1.2. Extrait du journal des amis de Chamberaud	7
ETAT DES LIEUX	10
2. Un regard sur le bâti et le parcellaire	10
2.1. Le moulin	10
2.2. La maison du meunier	10
2.3. La grange	11
2.4. La remise	11
2.5. La maison des Roches	11
2.6. La Marquise	11
2.7. La pêcherie	12
2.8. Le parcellaire	12
SCHEMA D'INTENTION	14
PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT	15
3. Un parcours sur le site	15
3.1. Le temps de l'arrivée	15
3.2. Le temps de la grange	16
3.3. Le temps du moulin	16
3.4. Le temps du verger	17
3.5. Le temps du vallon	17
PHASAGE DES TRAVAUX	19
4. Réhabilitation du bâti	19
4.1. La maison des roches	19
4.2. Le moulin à parole	19
4.3. La maison du meunier	21
4.4. Le fournil	21
4.5. La remise	21
4.6. La grange	22
4.7. La marquise	22
5. Aménagements extérieurs	23
5.1. La pelle d'alimentation du moulin	23

5.2. Le bief	23
5.3. La petite chènevière	23
5.4. L'enclos du Puy	23
5.5. Le verger	23
5.6. Le théâtre de verdure	23
5.7. L'enclos des oies	24
5.8. Le près des moutons	24
5.9. Le vieux lavoir	24
5.10. La fontaine du moulin	24
5.11. Contrebas de la route	24
5.12. Le potager	24
5.13. Le sentier	24
5.14. Les lignes électriques	24
5.15. La châtaigneraie	25
5.16. Le parking	25
5.17. L'espace pique-nique	26
5.18. Les ouvrages en pierre	26
SCHEMA DE FONCTIONNEMENT	27
6. Des enjeux importants	27
6.1. Fonctionnement du site	27
6.2. Gestion des troupeaux	27
6.3. Communication	27
6.4. Signalétique et informations	28
6.5. Publics visés	28
LA RANDONNEE :	
FACTEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	29
UNE LIAISON MASGOT – MOULIN DU PUY	31
1. Vocation du circuit	31
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	31
3. Aménagement du sentier	34
LE CIRCUIT DES BUEES	36
1. Vocation du circuit	36
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	36
3. Aménagement du sentier	47
CIRCUIT DE LA MEULE A CIDRE	49
1. Vocation du circuit	49
2. Inventaire et aménagement du patrimoine	49
3. Aménagement du sentier	54
MISE EN PLACE DES CIRCUITS THEMATIQUES	56
1. Le choix des thématiques	56
2. Présentation des thématiques	56

2.1. Thématique des fontaines et puits	56
2.2. Le temps des buées	57
2.3. Le cycle de l'eau	57
2.4. Thématique des moulins et de l'aqueduc	58
2.5. La Commanderie	58
2.6. Thématique des pressoirs et des meules à cidre	58
3. La signalétique	59
4. Pérennité des sentiers et faisabilité des aménagements	60
 Structuration et optimisation du produit randonnée	62
1. Un complément de sentiers nécessaire	62
1.1. Le circuit de l'étang	62
1.2. Le parcours en 8	62
1.3. Le parcours de randonnée	62
2. La mise en réseau	63
2.1. Le Moutier d'Ahun	63
2.2. Aubusson	63
3. Les partenaires locaux	64
3.1. Pays'âne	64
3.2. La ferme du Puyberaud (Moutier d'Ahun)	64
3.3. La ferme du Cher (Ars)	64
 Conclusion	65
Bibliographie	66